

- ORSTOM -

INSTITUT FRANCAIS POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

LABORATOIRE D'HYDROLOGIE

```
*      *      *      *      *      *      *      *      *
*      *      *      *      *      *      *      *      *
*      *      *      *      *      *      *      *      *
*****      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
```

LOGICIEL DOCUMENTAIRE HYDROLOGIQUE

PAR

MARIE-PAULE VERNEUIL

DECEMBRE 1984

Le logiciel documentaire du Laboratoire d'Hydrologie de
l'ORSTOM, qui porte le nom "HYDOC" est opérationnel sur
MINI 6.

S O M M A I R E

	Pages
I - INTRODUCTION	I/ I/1
II - PRESENTATION DU LOGICIEL	I/ II/1
III - INVENTAIRE DES INFORMATIONS	I/III/1
IV - LES FONCTIONS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SYSTEME	I/ IV/1

ORSTOM - HYDROLOGIE

I- INTRODUCTION

La bibliothèque du Laboratoire d'Hydrologie de l'ORSTOM est spécialisée dans le domaine de l'Hydrologie. Elle se compose d'ouvrages reliés, périodiques, revues, collections, compte-rendus de congrès et symposiums, annuaires, multigraphiés *, publications des hydrologues et tirés à part.

La totalité de ces documents constituent un stock d'environ 5000 volumes.

Les abonnements, rapports, collections et autres ouvrages sont gérés par la bibliothèque de Bondy.

Les chercheurs de l'ORSTOM, en France et à l'étranger, ont tous besoin d'effectuer des recherches documentaires pour mener à bien leurs travaux. D'autres chercheurs étrangers doivent pouvoir interroger la documentation de la bibliothèque hydrologique.

* publications d'hydrologues extérieurs au Laboratoire d'Hydrologie.

II- PRESENTATION DU LOGICIEL

Le logiciel de documentation automatique de la bibliothèque du Laboratoire d'Hydrologie est implanté sur le MINI 6 des S.S.C. Il a été conçu et réalisé COBOL par un ingénieur de recherche du Laboratoire (une informaticienne), à partir d'un fichier mécanographique de description des documents existant déjà.

Ce logiciel entièrement conversationnel se compose d'une chaîne de programmes transactionnels effectuant la création, le traitement, la consultation et l'édition du fichier bibliographique et du fichier annexe des mots clés qui lui est associé.

Une procédure de recherche documentaire, en conversationnel, est réalisée par un système de fichiers inverses (qui permet d'accéder rapidement aux enregistrements) par combinaisons des différents critères recensés ci-dessous :

- auteur
- descripteur géographique
- mot clé champ commun
- descripteur matière (thésaurus)
- organisme
- collection.

Le résultat de la recherche conversationnelle est :

- la visualisation sommaire ou détaillée des références bibliographiques des documents sélectionnés,
- l'édition à la demande de ces références.

Le système automatisé permet également d'effectuer :

- la saisie en mode conversationnel des fiches d'analyse bibliographique,

- la saisie en mode conversationnel d'un nouveau mot clé (dans le vocabulaire hydrologique).

- une édition du répertoire, partiel ou complet, des mots clés, classé par ordre alphabétique ou numérique, de façon à venir en aide aux utilisateurs qui font une recherche documentaire et ne possèdent pas le répertoire complet des mots clés,

- une édition du fichier bibliographique classé par numéro de document, complète ou partielle.

III- INVENTAIRE DES INFORMATIONS

La documentation du Laboratoire Hydrologique de l'ORSTOM met en oeuvre un fichier de référence comportant une fiche par document, un document étant considéré comme une unité indivisible de documentation. Chaque support matériel de documentation est repéré par un numéro de bibliothèque sur 5 chiffres qui correspond à son classement matériel en bibliothèque, dont le premier permet d'identifier la série auquel appartient ce document, soit :

- 1 pour les ouvrages reliés
- 2 pour les périodiques et revues
- 3 pour les collections
- 4 pour les congrès et symposiums
- 5 pour les annuaires
- 6 pour les multigraphiés : hydrologue non ORSTOM ou non auteur au
Laboratoire Hydrologique.
- 7 pour les publications des hydrologues
- 8 pour les tirés à part.

Les numéros sont donnés par ordre d'entrée des volumes à la documentation.

Chaque document porte :

- un numéro sur 5 chiffres, dit numéro de document ou de fiche analytique ;
- un code dépôt indique le lieu où l'on peut se procurer le document, soit :
 - 1 pour la bibliothèque hydrologique,
 - 2 pour la bibliothèque de Bondy,
 - 3 pour tout autre lieu.
- un code alphabétique, sur 1 caractère, (T) indique la langue dans laquelle on possède l'article traduit ; un second code langue (O) indique la langue de la publication originale (annexe O) ;

- un code accessibilité, sur 1 chiffre, indique le degré d'accessibilité du document, soit :

1 pour un document pouvant être compris par des personnes ayant un minimum de culture générale,
2 compris entre 1 et 3,
3 pour un document intelligible aux seules personnes possédant déjà une très bonne connaissance du domaine dans lequel il se situe.

- un code intérêt, sur 1 chiffre, indiquant le degré d'intérêt du document, soit :

1 pour un document présentant relativement peu d'intérêt,
2 compris entre 1 et 3,
3 pour un document dont la lecture est fortement recommandée.

- une collection prévue sur 5 chiffres, non encore codifiée.

- le titre du document est limité à 420 caractères.

- le nom du ou des éditeurs à 140 caractères et

- la ville d'édition à 70 caractères.

- le numéro de code des organismes : les numéros commencent par le chiffre 5 et il est possible d'en retenir 3.

- la date de parution (année(s), mois).

- le nombre de pages ou, s'il s'agit d'une revue, les numéros de la première et de la dernière page.

- le nombre de tableaux, figures, photos, cartes, annexes et références bibliographiques, sur 3 chiffres.

- les numéros de code des auteurs : il est possible de retenir les noms de cinq co-auteurs pour chaque article. Au-dessus, on choisit les noms du ou des auteurs principaux, ou le numéro correspondant à "Anonyme". Les numéros d'auteurs commencent par le chiffre 2.
- les numéros de code correspondant aux mots clés matière du champ et aux descripteurs matière (thésaurus). Les premiers commencent par le chiffre 1, et les seconds par le chiffre 4. Il est possible de retenir 13 codes au total.
- les numéros de code des descripteurs géographiques. Ces numéros commencent par le chiffre 3. Il est possible d'en retenir cinq.
- le résumé facultatif est limité à 700 caractères. Il n'est pas nécessaire si le titre et les descripteurs permettent de se faire une opinion suffisante sur le contenu du document. Il est par contre indispensable si des données nouvelles ou originales sont contenues dans le document. On devra s'efforcer d'énumérer les principales conclusions de l'auteur, la notion d'intérêt ou d'accessibilité du document étant indiquée précédemment sous forme de codes.

L'ensemble de ces informations se trouve répertorié sur la fiche verte intitulée "Analyse Bibliographique" (annexe 1).

L'encombrement estimé du fichier bibliographique est de 9 millions de caractères, avec un accroissement annuel de 750 000 caractères.

Un fichier annexe regroupe les entités suivantes :

- auteurs (annexe 2)
- descripteurs géographiques (annexe 3)
- mots clés matière du champ commun (annexe 4)

- descripteurs matière (annexe 5)

- organismes (annexe 6)

portant un code numérique à 5 chiffres, dont le premier permet de différencier chacun des groupes de mots clés, soit :

2 pour les auteurs (annexes 27 et 28)

3 pour les pays (annexes 29 et 30)

1 pour les mots clés du champ commun (annexes 33 et 34)

4 pour les descripteurs (annexes 35 et 36)

5 pour les organismes (annexes 31 et 32).

L'encombrement du fichier annexe est de l'ordre de 500 000 caractères.

IV - LES FONCTIONS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SYSTEME

4.1 Cataloguage des documents reçus

Cette fonction est exécutée par le personnel de la bibliothèque. Elle consiste d'une part en une codification des informations brutes sur le bordereau d'accompagnement du document (annexe 1), d'autre part en la saisie contrôlée automatiquement de ces informations, l'analyse du document sera effectuée à partir des index de références (annexes 26 à 36). La fonction de saisie, effectuée par l'intermédiaire d'un terminal de type Questar/T relié au MINI 6 de l'atelier informatique des S.S.C., permet de détecter et de signaler les anomalies ou incohérences entre les informations saisies. Le nombre de documents à cataloguer s'élève à environ 500 par an.

Actuellement, la saisie des documents rétrospectifs est en cours.

4.2 Analyse des documents

L'entretien du fichier annexe des mots clés revient à la bibliothèque.

L'analyse proprement dite du document sera effectuée par un lecteur spécialisé dans le domaine, ou par l'auteur lui-même, qui fournira sur le bordereau d'accompagnement du document (annexe 1) une liste des descripteurs et éventuellement une liste des mots clés libres proposés au cataloguage.

On évitera d'attribuer au document des descripteurs trop généraux ; le but de l'analyse consiste à faire ressortir les mots clés les plus significatifs possibles.

Il serait souhaitable d'organiser à intervalles réguliers une concertation entre un groupe de spécialistes hydrologues et le responsable de la bibliothèque afin d'étudier l'entretien du thésaurus, effectuer un contrôle des ouvrages analysés, et une répartition des ouvrages restants.

4.3 Mise à jour de la banque de données

Cette opération qui incombe au responsable de la bibliothèque consiste à introduire dans la banque de données les informations fournies par l'analyse.

Elle sera réalisée par l'intermédiaire d'un terminal relié au système. La saisie des descripteurs est contrôlée : le système détecte et signale les incohérences. Un programme stocke les informations dans la banque de données et effectue la mise à jour des fichiers inverses.

4.4 Interrogations diverses

Cette opération est effectuée soit directement par les utilisateurs de la banque de données, soit par le personnel de la bibliothèque, pour son propre compte ou pour le compte de tiers. La réponse vient s'afficher sur le terminal et l'utilisateur a la possibilité de la recopier sur support papier. La procédure d'interrogation offre la possibilité de combiner les critères suivants :

- auteur
- descripteur géographique
- mot clé du champ commun
- descripteur matière (thésaurus)
- organisme.

en introduisant, soit le numéro de code qui leur a été attribué, soit le nom en clair qui a été associé à ce numéro.

Il est également possible d'interroger, de la même façon, les fichiers index.

4.5 Editions périodiques

Cette opération consiste à éditer à intervalles réguliers la liste des documents intégrés au cours de cette période. Cette liste historique sera classée par numéro de fiche analytique et sera complétée par cinq index, classés par ordre alphabétique ou numérique, qui seront réactualisés automatiquement après mises à jour, soit :

- un index auteur
- un index des pays
- un index des mots clés du champ commun
- un index des descripteurs du thésaurus
- un index des organismes

Il serait possible d'éditer ultérieurement différentes listes historiques bibliographiques, classées par auteur, par pays, par descripteur et par organisme.

4.6 Editions à la demande

Cette opération consiste, suite à la demande formulée par un utilisateur donné, à éditer des listes de documents répondant à certains critères.

On effectuera une recherche comme indiqué au paragraphe 5, et on demandera une recopie d'écran.

10/12/1984

M-P VERNEUIL

- ORSTOM -

INSTITUT FRANCAIS POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

LABORATOIRE D'HYDROLOGIE

```
*      *      *      *      *****      *****      *****
*      *      *      *      *      *      *      *      *
*      *      *      *      *      *      *      *      *
*****      **      *      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *      *      *      *      *
*      *      **      *****      *****      *****
```

LOGICIEL DOCUMENTAIRE HYDROLOGIQUE

- II GUIDE D'UTILISATION

PAR

MARIE-PAULE VERNEUIL

DECEMBRE 1984

S O M M A I R E

I - INTRODUCTION

II - GUIDE UTILISATEUR

III - GUIDE OPERATEUR

S O M M A I R E

	Pages
I- INTRODUCTION	II/ I/1
II- GUIDE UTILISATEUR	II/ II/1
2.1 - Consultation du fichier bibliographique	II/ II/1
2.2 - Consultation du fichier des mots clés	II/ II/11
2.3 - Impression du fichier des mots clés	II/ II/17
III- GUIDE OPERATEUR	II/III/20
3.1 - Saisie des mots clés	II/III/20
Saisie des descripteurs - Création	II/III/22
Saisie des descripteurs - Modification	II/III/23
Saisie des descripteurs - Annulation	II/III/23
Saisie des équivalences	II/III/24
3.2 - Saisie des analyses bibliographiques	II/III/25
Mode création	II/III/26
Mode modification	II/III/29
Mode annulation	II/III/30
3.3 - Impression du fichier bibliographique	II/III/32

I- INTRODUCTION

L'utilisateur qui désire entrer en relation avec la banque de données documentaires doit introduire la commande "HYDOC" sur n'importe quelle console de type Questar (terminal écran-clavier), reliée au MINI 6 de l'atelier informatique des S.S.C.

Le menu général (annexe 7) apparaît sur l'écran. L'utilisateur introduit alors le numéro du traitement qu'il désire effectuer, et son nom de travail ; ce qui provoque le démarrage d'une procédure de mise en route automatique des programmes concernés. Pour certains traitements, l'introduction d'un mot de passe est obligatoire.

Pour sortir du menu, l'utilisateur doit enfoncer simultanément les touches CTRL et Q.

II- GUIDE UTILISATEUR

Ce guide concerne la consultation du fichier bibliographique et du fichier annexe des mots clés qui lui est associé.

2.1 Consultation du fichier bibliographique (numéro du traitement = 5, pas de mot de passe).

Après quelques instants d'attente, un menu intitulé "Interrogation sur le fichier documentation" (annexe 22) apparaît, la date du jour vient s'inscrire automatiquement en haut et à droite de l'écran.

2.1.1 Interrogation sur le fichier documentation.

2.1.1.1 Choix des mots clés.

La recherche s'effectue sur les critères suivants :

- A pour les auteurs
- P pour les descripteurs géographiques
- M pour les descripteurs du champ commun
- D pour les descripteurs (thésaurus)
- O pour les organismes
- C pour les collections

L'introduction d'au moins l'un de ces critères, est obligatoire.

2.1.1.2 Codes

L'utilisateur introduit ici le code du mot clé choisi pour la recherche. Il peut introduire jusqu'à 5 codes pour les auteurs (A) et les descripteurs géographiques (P), 3 pour les organismes (O), et 13 pour les descripteurs (M et D). Si l'utilisateur ne connaît pas les numéros de codes, il appuie 6 fois de suite sur la touche validation, puis introduit N en réponse à la question "Retour sur codes ? (O/N)".

Si le numéro de code n'existe pas, l'ordinateur envoie l'un des messages suivants :

- code auteur inconnu
- code pays inconnu
- code champ commun inconnu
- code descripteur inconnu
- code organisme inconnu

L'utilisateur a la possibilité d'effectuer une recherche numérique de code en consultant le fichier des mots clés (numéro du traitement =2), comme indiqué au paragraphe 2.2.

2.1.1.3 Si l'utilisateur ne connaît pas le numéro de code, il peut également demander une recherche dans le fichier bibliographique, en introduisant le nom qui est associé au mot clé (sur 1 à 69 caractères). L'orthographe du libellé introduit doit correspondre exactement à celle figurant dans le fichier des mots clés. Il est également possible, en cas de doute, d'effectuer au préalable une consultation alphabétique dans le fichier des mots clés, comme indiqué au paragraphe 2.2

Pour le nom d'auteur, on introduira obligatoirement l'initiale du prénom entre parenthèses, quand il existe des homonymes. Comme pour les numéros de codes, il est possible d'introduire jusqu'à 5 noms d'auteurs (A) et de descripteurs géographiques (P), 3 noms d'organismes (O), et 13 noms de descripteurs (M et D).

Si l'ordinateur ne reconnaît pas le nom, il envoie l'un des messages suivants :

- nom d'auteur inconnu
- nom de pays inconnu
- nom de champ commun inconnu
- descripteur inconnu
- organisme inconnu

Il est également possible, de combiner codes et noms, en prenant soin de respecter les normes indiquées ci-dessus.

Si l'utilisateur ne veut pas introduire de noms, il appuie 6 fois de suite sur la touche validation, puis introduit "N" en réponse à la question "Retour sur noms (O/N) ?".

2.1.1.4 Impression

"Voulez-vous obtenir la liste de votre questionnement (O/N/F) ?".

Une réponse O (oui) entraîne une recopie sur imprimante des documents qui vont être visualisés sur l'écran.

2.1.1.5 Annulation

Pour effacer un champ, on appuie sur la touche F2.

Pour retourner au champ précédent, on appuie sur la touche F1.

Pour sortir du menu, on appuie en même temps sur les touches Shift et F1 lorsque le curseur est positionné sur le champ suivant : "Choix des mots clés

Noms d'auteurs (A) -"

2.1.2 Après quelques instants d'attente, et si tout se passe bien, le masque d'écran intitulé "Liste sommaire des documents sélectionnés" (annexe 23) apparaît ; la date du jour s'inscrit automatiquement en haut et à droite de l'écran, puis 3 documents sont affichés, entièrement codés, sur 6 lignes chacun. Le curseur clignote au bas de l'écran, à droite de la question "Poursuite de l'affichage (O/N/F) ?".

2.1.2.1 Lecture du menu :

sur la lère ligne (sous le titre),

- le numéro de document ou numéro de fiche analytique (sur 1 à 5 chiffres).
- le numéro de bibliothèque (sur 5 chiffres).
- le code dépôt (1 pour bibliothèque hydrologique, 2 pour bibliothèque des S.S.C.).

- les deux codes langues, traduction et origine (sur 3 lettres).
- les codes accessibilité et intérêt, sur 1 chiffre (1, 2 ou 3).
- le nombre de pages ou les numéros de la première et de la dernière page (1 à 5 chiffres).
- le nombre de tableaux, figures, photos, cartes, annexes et références bibliographiques (sur 1 à 3 chiffres).

2.1.2.2 sur la 2ème ligne

- les numéros de codes de cinq auteurs (A :) et de cinq descripteurs géographiques (P :), sur 5 chiffres.

2.1.2.3 sur la 3ème ligne

- le titre complet (s'il ne dépasse pas 80 caractères) ou le début (du titre).

2.1.2.4 sur la 4ème ligne

- le nom de l'éditeur,
- la date de l'édition si elle est connue (année(s), mois).

2.1.2.5 sur la 5ème ligne

- les numéros de codes des 3 organismes (O :) et des 8 premiers descripteurs (M et D :), sur 5 chiffres.

2.1.2.6 sur la 6ème ligne

- les numéros de codes des cinq autres descripteurs, si ils existent.

2.1.2.7 sur la 7ème ligne

- le début du deuxième document (retour 1.2.1), etc...

2.1.2.8 "Poursuite de l'affichage (O/N/F) ?".

L'utilisateur doit noter sur une feuille de papier les numéros de codes des documents qui l'intéressent plus particulièrement (premier code indiqué à gauche sur la première ligne du document, devant le numéro de bibliothèque).

L'affichage se poursuit tant que l'utilisateur appuie sur la touche O (oui).

Si l'utilisateur appuie sur la touche F (fin), il sort du traitement.

2.1.3 Lorsque la sélection est terminée, ou si l'utilisateur l'a interrompue (en introduisant "N"), le menu suivant apparaît (annexe 24).

"Désirez-vous une analyse bibliographique détaillée (O/N/F) ?".

2.1.3.1 Si l'utilisateur répond "N" il retourne au menu sélectif, indiqué au paragraphe 2.1.1.

Comme précédemment, introduire "F" entraînera une sortie définitive du traitement en cours, avec retour au menu général.

2.1.3.2 Si l'utilisateur tape "O", il devra introduire les numéros de codes des documents qu'il aura lui-même pré-sélectionnés plus haut et les valider un à un. Il est possible d'en retenir jusqu'à dix à la fois.

2.1.4 Après avoir validé le dernier code, un masque d'écran intitulé "Liste détaillée des documents sélectionnés choisis" (annexe 25) apparaît ; la date vient s'inscrire automatiquement en haut et à droite de l'écran. Cette fois, l'information relative à chaque document recouvre la totalité de l'écran, soit :

- 2.1.4.1 sur la 1ère ligne,
les noms des quatre premiers auteurs (sur 20 caractères).
- 2.1.4.2 sur les 2ème, 3ème et 4èmes lignes,
le titre.
- 2.1.4.3 sur la 5ème ligne,
le nom et la ville de l'éditeur.
- 2.1.4.4 sur la 6ème ligne,
- les deux codes langues (sur 12 caractères chacun),
- les codes accessibilité et intérêt,
- les numéros de la première et de la dernière page (ou le nombre de pages),
- le nombre de tableaux (T), figures (F), photos (P), cartes (C), annexes (A) et références bibliographiques (R).
- 2.1.4.5 sur les 7ème, 8ème et 9ème lignes,
les noms des douze premiers descripteurs (sur 20 caractères chacun).
- 2.1.4.6 sur la 10ème ligne,
les noms des quatre premiers descripteurs géographiques.
- 2.1.4.7 A partir de la 11ème et jusqu'à la 20ème ligne,
le résumé.
- 2.1.4.8 le curseur est positionné à droite de la question "page suivante (O/N/F) ?".
Une réponse "O" (oui) entraîne la visualisation du document suivant, puis un retour au menu précédent, pour une autre présélection (paragraphe 2.1.3.2).
Si l'utilisateur introduit "N" (non), l'affichage est interrompu, avec un retour automatique au menu sélectif (annexe 22) pour une autre recherche (paragraphe 2.1.1).

2.1.5

Sortie

Une réponse "F" (fin) conduit à une sortie définitive du traitement.

"Voulez-vous une édition".

Si l'utilisateur veut obtenir une recopie sur papier de la sélection obtenue sur l'écran, il doit répondre "yes".

S'il veut effectuer un autre traitement sur la banque de données documentaires, il introduit "OUI" et retourne automatiquement au menu général.

2.1.6

Messages

Si la recherche n'aboutit pas, l'un des messages suivants va apparaître, en bas et à gauche de l'écran :

- Aucune référence pour cet auteur,
- Aucune référence pour ce pays,
- Aucune référence pour ce descripteur,
- Aucune référence pour cet organisme,
- Aucune fiche auteur,
- Aucune fiche pays,
- Aucune fiche organisme,
- Aucune fiche champ commun,
- Aucune fiche descripteur,
- échec : aucune référence ne correspond à l'ensemble des critères introduits.

Si les critères choisis aboutissent à une recherche trop générale,

- plus de 99 réf. auteurs existent,
- plus de 99 réf. pays existent,
- plus de 99 réf. organismes existent,
- plus de 99 descripteurs existent,
- plus de 50 références trouvées.

L'apparition d'un autre message peut révéler une éventuelle anomalie du système.

2.1.7

Principes de sélection

2.1.7.1 Enoncé

Une condition complexe est formée de la combinaison de deux conditions simples. Les conditions combinées sont associées logiquement en utilisant un des opérateurs logiques AND ou OR.

Une condition complexe peut être évaluée pour donner une valeur booléenne. La valeur booléenne résulte de l'interaction de l'opérateur logique cité sur les valeurs booléennes des conditions simples.

2.1.7.2 Application

L'opérateur logique AND est utilisé pour combiner les critères A, P, M ou D, et O.

L'opérateur logique OR est utilisé pour les critères M et D.

AND = intersection logique : la valeur booléenne est "vrai" si les 2 conditions sont vraies et "faux" si une ou les deux conditions sont fausses.

OR = réunion logique : la valeur booléenne est "vrai" si une ou les deux conditions sont vraies et "faux" si les deux conditions sont fausses.

2.1.8 Exemples

2.1.8.1 L'utilisateur est auteur : M. ROCHE désire consulter sa bibliographie, il introduit :

NOMS D'AUTEURS A
RETOUR SUR CODES N
A : ROCHE (M)
RETOUR SUR NOMS N
LISTE O

remarque : l'initiale du prénom est obligatoire quand il existe un ou plusieurs homonymes ; la tentative de recherche échoue, le cas échéant.

Les ouvrages portant les numéros 6, 4, 429, 631, 632, 644, 648, 654, 655, 656, 657, 806, 958, 959, 960, 1193, 1204 et 1391 (annexes 38 et 39) sont visualisés (la saisie rétrospective étant en cours, la totalité des ouvrages de l'auteur n'est pas accessible).

L'utilisateur peut obtenir une analyse bibliographique détaillée des documents qui l'intéressent plus particulièrement (annexe 48).

2.1.8.2 Un extrait de la bibliographie de M. POUYAUD (B) en annexes 50 et 51.

2.1.8.3 Recherche bibliographique sur "l'exploitation d'eau souterraine".

DESCRIPTEURS D
DESCRIPTEUR 40017
RETOUR SUR CODES N
RETOUR SUR NOMS N
LISTE O

Les références bibliographiques 43, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 185 et 617 sont visualisées (annexe 54).

2.1.8.4 Recherche sur la "navigation fluviale" au NIGER.

VILLES - PAYS P
CHAMPS COMMUNS M
VILLE - PAYS 30305
CHAMP COMMUN 40066
RETOUR SUR CODES N
RETOUR SUR NOMS N
LISTE O

Les documents portant les numéros 242, 554, 555, 556 et 2441 sont visualisés à l'écran (annexe 53).

2.1.8.5 Consultation du fichier bibliographique sur le SAHARA.

VILLES - PAYS P

VILLE - PAYS 30071

RETOUR SUR CODES N

RETOUR SUR NOMS N

LISTE 0

Les fiches 20, 273, 422 et 527, 2217 et 2316 viennent
s'afficher sur l'écran (annexes 52 et 49).

2.2 Consultation du fichier des mots clés (numéro du traitement = 2, pas de mot de passe).

Au bout de quelques instants d'attente, un menu intitulé "Interrogation sur le répertoire des mots clés" (annexe 4) apparaît ; la date du jour vient s'inscrire automatiquement en haut et à droite de l'écran.

2.2.1 Interrogation sur le répertoire des mots clés.

2.2.1.1 L'utilisateur qui voudrait effectuer une recherche

- de numéro de code, introduit "N" (numérique)

- de nom, introduit "A" (alphabétique)

en réponse à la question "Votre choix ?".

2.2.1.2 Le curseur vient se positionner sur la partie droite de l'écran ; l'utilisateur doit introduire

- A pour une recherche sur auteurs, ou

- P pour une recherche sur descripteurs géographiques, ou

- M pour une recherche sur mots clés matière du champ commun, ou

- D pour une recherche sur descripteurs matière (thésaurus), ou

- O pour une recherche sur organismes.

2.2.1.3 "Voulez-vous obtenir la liste de votre questionnement ?".

Une réponse "O" (oui) entraîne une recopie des mots clés visualisés à l'écran sur l'imprimante, à la fin du traitement.

2.2.1.4 Si on a choisi une recherche numérique, il faut introduire le numéro de code du mot clé ; dans le cas d'une consultation alphabétique, on introduira le nom (en entier) qui a été associé au numéro de code ou les premières lettres du nom, pour une interrogation plus générale.

2.2.1.5 Annulation

En cas d'erreur de frappe, on pourra effacer le contenu du champ en appuyant sur la touche de fonction F2.

Il est possible de revenir au champ précédent en appuyant sur la touche F1.

2.2.2 Au bout de quelques instants d'attente, apparaît un masque d'écran (annexe 15) intitulé :

"Interrogation sur le répertoire des mots clés"

Recherche alphabétique

ou

"Interrogation sur le répertoire des mots clés"

Recherche numérique

La date du jour vient s'inscrire automatiquement en haut et à droite de l'écran.

2.2.2.1 Affichage automatique des dix premières références trouvées

Le numéro de code se trouve sur la partie gauche de l'écran et le nom qui lui est associé se trouve sur la partie droite.

2.2.2.2 "Désirez-vous poursuivre (O ou N) ?"

Si l'utilisateur introduit "O" (oui), les dix références suivantes viennent s'afficher sur l'écran.

Si l'utilisateur répond "N" (non), il y a retour au menu précédent, pour une autre consultation (paragraphe 2.1).

2.2.2.3 Sortie

Pour sortir du traitement, l'utilisateur appuie en même temps sur les touches Shift et F1 lorsque le curseur est positionné à côté de la première question "Votre choix", figurant dans le menu d'interrogation (paragraphe 2.2.1.1).

2.2.2.4 Impression

"Voulez-vous une édition ?"

L'utilisateur qui aura préalablement introduit "O" comme indiqué au paragraphe 2.1.1.4 doit répondre "yes" s'il souhaite conserver une trace écrite de la sélection qui vient d'être affichée sur l'écran. Dans le cas contraire, il introduira "no".

S'il souhaite effectuer un autre traitement sur la banque de données documentaires, il tape "OUI" et retourne automatiquement au menu général.

2.2.2.5 Remarques

Si le numéro de code introduit n'existe pas, l'affichage commence à partir du numéro immédiatement supérieur.

2.2.2.6 Exemples

2.2.2.6.1 L'utilisateur recherche les noms d'auteurs commençant par la lettre R,

Il introduit : A pour ALPHABETIQUE
A pour AUTEURS
N pour LISTE
R pour NOM

Au bout de quelques instants, il voit apparaître sur son écran :

22459 RABBIA (E)
22333 RABHI (A)
21363 RACHNER (V ou M)
21245 RADER (E, M)
20833 RAFI (M)
22472 RAFIRUIGA (A)
21638 RAGOT (P)
20910 RAINBIRD (A, F)
21059 RAKOCZI (F)
22158 RAKOTOFIRUIGA (H)

2.2.2.6.2 L'utilisateur recherche un auteur dont l'intitulé est ROCHE.

Il souhaite conserver une trace écrite pour effectuer une recherche de références documentaires.

Il introduit : A pour ALPHABETIQUE

A pour AUTEURS

O pour LISTE

ROCHE pour le NOM

La sélection suivante vient s'afficher sur l'écran :

21809 ROCHE (G)
21239 ROCHE (H, de la)
20403 ROCHE (M)
20404 ROCHE (M, A)
21414 ROCHE (P)
20743 ROCHEFORT (M)
20885 ROCHETTE (C)
22479 ROCHOU (J)
20176 RODDA (J, C)
20752 RODIER (J) (Docteur en Pharmacie).
(annexe 40).

Si l'utilisateur tape "O" (oui) l'affichage se poursuit :

20405 RODIER (J, A)
21022 RODRIGUEZ (A, A)
20406 RODSKJOR (N)
21786 ROEDERER (P)
21498 ROGALSKI (J)
20640 ROGERS (J, A)
21295 ROGGE (E)
20814 ROGNON (Ph)
21121 ROMAION (M)
20407 ROMER (A)

2.2.2.6.3 L'utilisateur consulte le répertoire alphabétique des organismes sur la lettre "O".

Il introduit : A pour ALPHABETIQUE

O pour ORGANISME

N pas de LISTE

O pour le NOM

La sélection suivante apparaît sur l'écran :

50036 O.A.A. - O.N.U. -

50112 O.A.C.I.

50165 O.C.A.M.M.

50159 O.C.D.E.

50059 O.E.A.

50061 O.M.M.

50260 O.M.S.

50264 O.M.V.S.

50151 O.N.R.D. KINSHASA - ZAIRE -

50166 O.N.U.

S'il tape "O", l'affichage se poursuit :

50237 O.R.S.T.O.M. - BIOCLIMATOLOGIE

50078 O.R.S.T.O.M. - BIOLOGIE ET AMELIORATION DES PLANTES UTILES

50139 O.R.S.T.O.M. - BOTANIQUE

50088 O.R.S.T.O.M. - GEOGRAPHIE

50106 O.R.S.T.O.M. - GEOPHYSIQUE

50075 O.R.S.T.O.M. - HYDROLOGIE

50087 O.R.S.T.O.M. - OCEANOGRAPHIE -
HYDROBIOLOGIE

50077 O.R.S.T.O.M. - PEDOLOGIE

50086 O.R.S.T.O.M. - SOCIOLOGIE ET
ETHNOLOGIE

50160 O.U.A.

2.2.2.6.4 L'utilisateur qui désire faire une recherche sur le "limni-
graphe" consulte le thésaurus.

Il introduit : A pour ALPHABETIQUE

D pour DESCRIPTEUR

O pour LISTE

LIMNIGRAPHE

La sélection suivante apparaît sur l'écran :

40400 LIMNIGRAPHE

40401 LIMNIGRAPHE A BANDE MAGNETIQUE

40402 LIMNIGRAPHE A BANDE PERFOREE

40403 LIMNIGRAPHE A FLOTTEUR

40404 LIMNIGRAPHE A PRISE DE PRESSION

41130 LIMNIGRAPHE ELECTRONIQUE

40398 LIMNIGRAPHE A POINTE

40394 LIMNIMETRIE

40453 LIMNOLOGIE

41047 LINEARISATION

2.3 Impression du fichier des mots clés (numéro de traitement = 3, pas de mot de passe).

Ce traitement qui permet de réactualiser périodiquement les répertoires des mots clés sera effectué, en général, par un opérateur de la bibliothèque hydrologique. Il est cependant accessible à tout utilisateur.

Le menu "Répertoire des mots clés" (annexe 16) apparaît sur l'écran ; la date du jour vient automatiquement s'inscrire en haut et à droite sous la forme JJ/MM/AA.

2.3.1 L'opérateur indique le type d'édition souhaité et introduit :

- A pour un classement alphabétique sur le nom
- N pour un classement sur le numéro de code.

2.3.2 L'opérateur détermine la partie du fichier qui l'intéresse et introduit :

- A pour les noms d'auteurs
- P pour les descripteurs géographiques
- M pour les mots clés matière du champ commun
- D pour les descripteurs matière
- O pour les organismes.

2.3.3 L'opérateur a le choix entre un répertoire complet des mots clés ou une partie de ce répertoire (par exemple, pour le répertoire numérique, les derniers numéros de codes enregistrés). Il introduit "C" dans le premier cas, "P" dans le second.

2.3.4 Dans le deuxième cas, le système demande les numéros de codes pour une édition numérique, ou les noms qui ont été associés aux mots clés (ou bien les premières lettres des noms) pour une édition alphabétique.

L'utilisateur introduit deux numéros de codes ou le premier numéro et valide ce qui conduit à une édition à partir de ce numéro et jusqu'à la fin du fichier.

2.3.5 Il n'y a aucune visualisation sur l'écran. Le traitement demandé est terminé et enregistré dans le fichier d'édition lorsque l'écran est réinitialisé.

L'utilisateur peut alors introduire une autre demande (paragraphe 2.3.1) ou sortir.

2.3.6 Sortie

Pour sortir, l'utilisateur appuie en même temps sur les touches Shift et F1, lorsque le curseur est positionné à droite de la question "Votre choix" située sur la partie gauche de l'écran. Le système répond "Fin", puis demande "Voulez-vous une édition ?".

L'utilisateur doit répondre "yes" pour obtenir une édition sur imprimante du (ou des) répertoire(s) demandé(s).

S'il répond "no", le fichier édition est immédiatement écrasé.

2.3.7 Annulation

Pour annuler un champ, on appuie sur la touche F2.

Pour retourner au champ précédent, on appuie sur la touche F1.

2.3.8 Exemples

2.3.8.1 L'utilisateur demande un répertoire alphabétique partiel des noms d'auteurs compris entre Abadie et Archambault.

Il introduit "A" "A" "P" "ABADIE" "ARCHAMBAULT".

Il obtient le répertoire figurant en annexe 28.

2.3.8.2 L'utilisateur demande un répertoire numérique partiel des 50 premiers organismes.

Il introduit "N" "O" "P" "50001" "50050".

Il obtient le répertoire figurant en annexe 31.

17/12/1984

M-P VERNEUIL

III- GUIDE OPERATEUR

Ce traitement réservé au responsable de la banque de données documentaires est conditionné à un mot de passe.

- 3.1 Saisie des mots clés.
(numéro du traitement = 1, mot de passe obligatoire).

Le masque d'écran "saisie des descripteurs" (annexe 8) apparaît sur l'écran ; la date du jour s'inscrit automatiquement en haut et à droite.

3.1.1 Saisie des descripteurs

L'opérateur introduit le type d'opération, soit :

- C pour la création d'un ou plusieurs numéros de codes
- M pour la modification du nom qui a été attribué à un mot clé
- A pour supprimer (ou annuler) un mot clé du vocabulaire hydrologique.

Dans le premier cas, le numéro de code n'existe pas (C) ;

Dans le second cas, il existe (M) ;

Dans le troisième cas, il existe aussi (A).

Si on a introduit un numéro de code erroné, après validation, il est enregistré dans le fichier des mots clés. Pour le supprimer, on fera une annulation (A).

Si on s'est trompé sur le code et sur le nom, on fera une annulation, puis une création.

Si on veut simplement corriger l'orthographe du nom qui a été attribué au mot clé, on fera une modification.

Le type d'opération est indiqué en clair sur le formulaire (annexes 2, 3, 4, 5 et 6).

3.1.2 Le masque d'écran suivant (annexe 9) vient s'afficher ; la date s'inscrit automatiquement en haut et à droite.

L'utilisateur introduit la nature du sous fichier auquel il veut accéder, soit :

- A pour les auteurs, ou
- P pour les descripteurs géographiques, ou
- M pour les mots clés matière du champ commun, ou
- D pour les descripteurs matière (thésaurus), ou
- O pour les organismes, ou
- E pour les expressions équivalentes au thésaurus.

3.1.3 Après validation, le masque d'écran suivant apparaît :

```
( Saisie des descripteurs
) (annexe 10)
( - Création -
)
(
) ou
(
)
)
"A, P, M, D, O" ( Saisie des descripteurs
) (annexe 11)
( - Modification -
)
(
) ou
(
)
)
( Saisie des descripteurs
) (annexe 12)
( - Annulation -
)
ou
"E" Saisie des équivalences (annexe 13)
```

3.1.3.1 Saisie des descripteurs - Création - (annexe 10).

L'opérateur introduit le numéro de code sur 5 chiffres et le nom qui lui est associé sur 1 à 69 caractères (le nom doit être précédé d'un espace), suivant les indications portées sur le formulaire de saisie (annexes 2 à 6).

Il peut introduire 12 codes à la fois.

3.1.3.2 Correction

Avant d'avoir validé, l'opérateur peut corriger les informations figurant à l'écran :

- en appuyant, sur la touche F2, ce qui provoque une réinitialisation du dernier champ ;
- en appuyant sur la touche F1, ce qui entraîne un retour sur le champ précédent et peut permettre de retourner si besoin au premier champ introduit.

3.1.3.3 "Validation ?"

L'opérateur valide en introduisant "O" (oui), ce qui entraîne une mise à jour immédiate du fichier concerné, puis un retour en 3.1.3.1 après réinitialisation de la grille.

Si l'opérateur répond "N" (non), le contenu de la totalité des champs disparaît et le curseur vient se positionner sur la lère ligne.

3.1.3.4 Messages

Le système détecte et signale les anomalies ou incohérences en envoyant des messages :

- code inconnu (pour le type)
- code 0 interdit
- mot clé existant déjà (pour une création)
- code incompatible avec le type de mot clé (par exemple un code 30001 pour un auteur)
- libellé obligatoire (ou nom associé au mot clé obligatoire).
- mot clé inexistant (pour une modification ou une annulation).

3.1.3.5 Saisie des descripteurs - Modification - (annexe 11)

L'opérateur introduit les numéros de codes qui disparaissent aussitôt, puis déplace le curseur jusqu'au bas de l'écran et valide en tapant "0" ; ce qui engendre le remplissage automatique de l'écran. L'opérateur modifie l'orthographe des noms associés aux codes puis valide à nouveau ; ce qui provoque une mise à jour immédiate des enregistrements du fichier des mots clés.

3.1.3.6 Saisie des descripteurs - Annulation -

3.1.3.6.1 (annexe 12)

Comme au paragraphe précédent, l'opérateur introduit les numéros de codes, valide, ce qui engendre le remplissage automatique des champs sur l'écran.

Il peut soit introduire le nouveau numéro de code à côté de l'ancien, soit déplacer le curseur sur la ligne suivante.

Dans le premier cas, l'ancien code est supprimé du fichier, le nouveau est créé avec pour nom celui qui était associé à l'ancien code.

Dans le second cas, le code est annulé : l'enregistrement disparaît du fichier.

3.1.3.6.2 Remarque

L'annulation d'un mot clé n'est autorisée que lorsqu'il n'est pas utilisé comme référence dans le fichier bibliographique. Le cas échéant, un changement de code s'impose ; le système rejette la demande d'annulation si un nouveau code n'est pas proposé.

3.1.3.7 Saisie des équivalences (annexe 13)

L'opérateur introduit les expressions équivalentes au thésaurus, en se référant au formulaire de saisie intitulé "descripteurs-codes-expressions équivalentes" (annexe 5).

Il saisit les numéros de codes et les libellés des expressions équivalentes qui sont enregistrées dans un fichier annexe destiné à permettre une recherche "élargie".

Les numéros de codes sont compris entre 40000 et 49999.

3.1.3.8 Sortie

Lorsqu'il a terminé son travail, l'opérateur appuie sur la touche F4, revient au menu précédent et introduit "F" (fin). Le système envoie "Fin de saisie des mots clés" "fin", puis une procédure automatique de tri du fichier et un retour au menu général.

3.2 Saisie des analyses bibliographiques (numéro du traitement = 4, mot de passe obligatoire).

Après quelques instants d'attente, le masque d'écran intitulé "Analyse bibliographique" (annexe 17) apparaît, et la date du jour s'inscrit automatiquement en haut et à droite.

3.2.1 Analyse bibliographique

L'opérateur introduit le type d'opération, soit :

- C pour la création d'un ou plusieurs numéros de document
- M pour la modification du contenu d'un document existant
- A pour supprimer (annuler) un document.

Dans le premier cas, le numéro de document (ou n° de fiche analytique) n'existe pas (C).

Dans le second cas et le troisième, il existe (M et A).

En conséquence : pour effectuer une correction portant sur le contenu d'un document, on effectuera une opération du type "modification" alors que l'on effectuera une "annulation" suivie d'une "création" pour corriger un numéro de document.

L'enregistrement de documents nouveaux sera toujours effectué en mode "création".

3.2.2 Le masque d'écran suivant (annexe 18 ou 20) vient s'afficher et la date du jour s'inscrit automatiquement en haut et à droite.

3.2.2.1 En mode création, l'opérateur introduit les informations portées sur la fiche d'analyse (annexe 1) :

- le numéro de document, sur 1 à 5 chiffres, obligatoire (ou numéro de fiche analytique).
- le numéro de bibliothèque, sur 5 chiffres, obligatoire.
- le code dépôt (1 ou 2).
- les codes langues traduction et origine sur 1 caractère (annexe 0), facultatifs.
- les codes accessibilité et intérêt, sur 1 chiffre, figurent lorsque l'analyse a été effectuée, facultatifs.
- le code collection, sur 5 chiffres, n'est pas encore codifié, facultatif.
- les codes auteurs, sur 5 chiffres, facultatifs.

Après avoir introduit le code, le nom de l'auteur est affiché sur la ligne suivante, ce qui permet à l'opérateur d'effectuer un contrôle.

On peut en introduire cinq.

Validation obligatoire de ce champ :

- . si le code n'existe pas, introduire "V".
- . si un autre code existe, introduire "0".
- . après avoir introduit le dernier code, on tape "v".

- le champ réservé au titre se compose de 5 lignes de 80 caractères (donc limité à 400 caractères). On séparera chaque mot par un espace ; on ne passera à la ligne suivante que lorsque la ligne précédente est entièrement pleine

Validation obligatoire de ce champ :

- . pour passer à la ligne suivante, introduire "0".
- . pour valider la fin du titre, introduire "v".
- . pour retourner à la première ligne du titre, en cas d'erreur de frappe, introduire "R".

- le champ réservé au nom de l'éditeur est limité à 140 caractères, soit 2 lignes de 70 caractères.

Validation obligatoire de ce champ :

- . pour passer à la ligne suivante, introduire "O".
- . pour valider la fin de l'éditeur, introduire "V".
- . pour effacer la ligne, et retourner au début, faire "N".
- . pour retourner à la lère ligne de l'éditeur, taper "R".

- la ville ou/et le pays relatifs à l'éditeur, sur 70 caractères, facultatifs.

- la date de l'édition sous la forme année(s) et mois.

- les codes organismes, sur 5 chiffres, facultatifs.

On peut en introduire trois.

Comme pour le code auteur, le nom de l'organisme vient automatiquement s'afficher sur la ligne suivante, pour permettre à l'opérateur d'effectuer un contrôle.

Validation obligatoire de ce champ :

- . pour introduire un autre organisme, taper "O".
- . pour valider le dernier, taper "V".

Le curseur vient se positionner en bas et à droite de l'écran "Valid (O/N) :".

L'opérateur effectue, avant de valider en tapant "O", un contrôle visuel ; s'il constate une erreur de frappe, les possibilités suivantes lui sont offertes :

- . réinitialiser complètement le masque d'écran en introduisant "N".
- . retourner au début de la grille, en appuyant sur la touche F3 (ce qui revient au même).
- . retourner au code auteur, en appuyant sur la touche F4.
- . retourner au titre, en appuyant sur F5.
- . retourner à l'éditeur, en appuyant sur F6.
- . retourner à l'organisme, en appuyant sur F7.
- . annuler et sortir du traitement, en appuyant en même temps sur les touches Shift et F1.

3.2.2.2 Le masque d'écran suivant (annexe 19 ou 21) vient s'afficher sur l'écran, après validation ; la date du jour s'inscrit automatiquement en haut et à droite.

L'opérateur poursuit l'introduction des informations contenues dans la fiche d'analyse.

- le nombre de pages, sur 1 à 5 chiffres, ou le numéro de la première et de la dernière pages pour un article, facultatif.
- le nombre de tableaux, sur 1 à 3 chiffres, facultatif.
- le nombre de figures, sur 1 à 3 chiffres, facultatif.
- le nombre de photos, sur 1 à 3 chiffres, facultatif.
- le nombre de cartes, sur 1 à 3 chiffres, facultatif.
- le nombre de références bibliographiques, sur 1 à 3 chiffres, facultatif.
- les codes géographiques, sur 5 chiffres, facultatifs.
On peut en introduire cinq.

Validation obligatoire de ce champ :

- . si le code n'existe pas, taper "V".
- . si un autre code existe, introduire "O".
- . après avoir introduit le dernier, faire "V".

- les codes descripteurs, sur 5 chiffres, facultatifs.

On peut en introduire treize.

Validation obligatoire de ce champ : selon les indications ci-dessus.

- le champ réservé au résumé est limité à 700 caractères, soit 10 lignes de 70 caractères. Les consignes afférentes au titre sont applicables.

Validation obligatoire de ce champ :

- . si le résumé n'existe pas, introduire "V".
- . pour passer à la ligne suivante, faire "O".
- . pour annuler la ligne et retourner au début, faire "N".
- . pour annuler le résumé et retourner à la première ligne, faire "R".

Le curseur vient se positionner en bas et à droite de l'écran "Valid (O/N) ?".

L'opérateur effectue un contrôle avant de valider en introduisant "O".

S'il détecte une anomalie, il dispose des possibilités suivantes :

- . réinitialiser complètement le masque d'écran en introduisant "N".
- . retourner à la grille précédente, en appuyant sur F3.
- . retourner à la première ligne, en appuyant sur F4.
- . retourner au code géographique, en appuyant sur F5.
- . retourner au descripteur, en appuyant sur F6.
- . retourner au résumé, en appuyant sur F7.

3.2.2.3 Correction

L'opérateur peut corriger les informations figurant à l'écran :

- en appuyant, sur la touche F2, ce qui provoque une réinitialisation du dernier champ ;
- en appuyant, sur la touche F1, ce qui conduit à un retour sur le champ précédent et peut permettre de se positionner sur la lère ligne.

3.2.2.4 "Valid O/N ?"

L'opérateur valide le deuxième masque d'écran en introduisant "O", ce qui entraîne la mise à jour immédiate de la banque de données documentaires, puis un retour en 3.2.2.

3.2.2.5 En mode Modification (annexe 20), l'opérateur introduit le numéro de document (ou numéro de fiche analytique) ; le contenu des autres champs est automatiquement affiché.

L'opérateur déplace le curseur jusqu'au champ dont il désire modifier la valeur, tape l'information, puis valide.

Il peut à son gré modifier un ou plusieurs champs à la fois.

3.2.2.6 En mode Annulation (annexe 20), comme en mode Modification, l'opérateur introduit le numéro de document ; la fiche est visualisée à l'écran.

Dès que l'opérateur valide, le document est supprimé du fichier bibliographique et l'écran est réinitialisé.

3.2.2.7 Messages

Le système qui détecte les anomalies et incohérences envoie les messages suivants :

- document déjà existant (en mode création)
- code 0 interdit (numéro de document ou de bibliothèque)
- code dépôt inconnu
- code langue inconnu
- collection inconnue
- le premier chiffre du code auteur est 2
- nom d'auteur inconnu
- code déjà introduit
- valeur(s) mois : 1 à 12
- le 1er chiffre du code organisme est 5
- organisme inconnu
- pas plus de 3 organismes
- le 1er chiffre du code géo est 3
- code géographique inconnu
- 5 codes au maximum (auteur ou pays)
- le 1er chiffre du code descripteur est 1 ou 4
- descripteur inconnu
- 13 descripteurs au maximum
- document inexistant (modification ou annulation)

D'autres messages donnés à titre indicatif, ne signalent pas d'anomalie. Ils sont destinés à attirer l'attention de l'opérateur :

- code accès absent
- code intérêt absent
- nom d'auteur absent

- organisme absent
- code géographique absent
- descripteur absent.

3.2.2.8 Sortie

Lorsque l'opérateur a terminé son travail, il appuie en même temps sur les touches Shift et F1, quand le curseur est positionné sur le numéro de document, ce qui entraîne un retour au menu précédent (paragraphe 3.2.1), pour pouvoir le cas échéant choisir un autre type d'opération et poursuivre le travail. L'opérateur voit apparaître au bas de l'écran le message "Fin de saisie des ouvrages analysés" ou "Fin des ouvrages analysés".

Il appuie sur "F", l'ordinateur répond "Fin".

3.2.2.9 Impression

"Voulez-vous une édition ?"

Si l'opérateur répond "yes", il obtient une trace écrite du travail qu'il vient d'effectuer. Sinon, il introduit "no", le fichier édition est automatiquement écrasé (si l'opérateur relance le traitement pour avoir une recopie d'écran, le fichier est vide) et il y a retour au menu général.

3.3 Impression du fichier bibliographique (numéro de traitement = 6, mot de passe obligatoire).

Le masque d'écran intitulé "Edition du fichier bibliographique" vient s'afficher ; la date du jour s'inscrit automatiquement en haut et à droite.

Le fichier est classé sur le numéro de document (ou numéro de fiche analytique).

3.3.1 Premier numéro

L'opérateur introduit ici le numéro du premier document à imprimer (ce peut être par exemple le numéro de document figurant sur la dernière version du fichier qu'il possède). Pour imprimer la totalité du fichier, l'opérateur introduit 1, puis appuie deux fois sur la touche de validation.

3.3.2 Dernier numéro

S'il veut aller jusqu'à la fin du fichier, l'opérateur appuie sur la touche validation ; le cas échéant, il introduit le dernier numéro de document à éditer.

3.3.3 Anomalie

En cas d'erreur, le système envoie le message "document inexistant" et réitère sa demande ; l'opérateur introduit à nouveau les deux numéros de codes,
- tout autre message doit être signalé -

3.3.4 Annulation

Pour annuler un champ, l'opérateur appuie sur la touche F2. Pour revenir au champ précédent, l'opérateur appuie sur la touche F1.

3.3.5 Sortie

Lorsque le traitement demandé est terminé, l'écran est automatiquement réinitialisé. L'opérateur peut introduire une autre demande ou sortir.

Pour sortir, l'opérateur appuie en même temps sur les touches Shift et Fl.

Le système envoie "Fin" puis "Voulez-vous une édition".

L'opérateur doit répondre "yes" pour obtenir une impression du fichier intitulée "Liste historique des analyses bibliographiques - classement par numéro de document" ; s'il répond "no", le fichier de sortie est immédiatement écrasé.

3.3.6 Exemple

Impression des documents 1095 à 1101 (annexe 37).

Pour chaque document :

- sur la 1ère ligne :
le n° de document, le numéro de bibliothèque et le code dépôt sont séparés par un "-".
- sur la 2ème ligne :
les noms d'auteurs.
- sur la 3ème ligne :
le titre.
- sur la 4ème ligne :
éditeur, ville et date.

- sur la 5ème ligne :
langues, codes accessibilité et intérêt, nombre de pages,
tableaux, figures, photos, cartes, annexes et références
bibliographiques.
- sur la 6ème ligne :
les descripteurs géographiques.
- sur la 7ème ligne :
les descripteurs.
- sur les lignes suivantes :
le résumé si il existe.

17/12/1984

M-P VERNEUIL

annexe 0 codes langues.

Formulaire

annexe 1 analyse bibliographique.
annexe 2 auteurs - création.
annexe 3 codes géographiques.
annexe 4 mots clés matière du champ commun.
annexe 5 descripteurs et expressions équivalentes.
annexe 6 organismes.

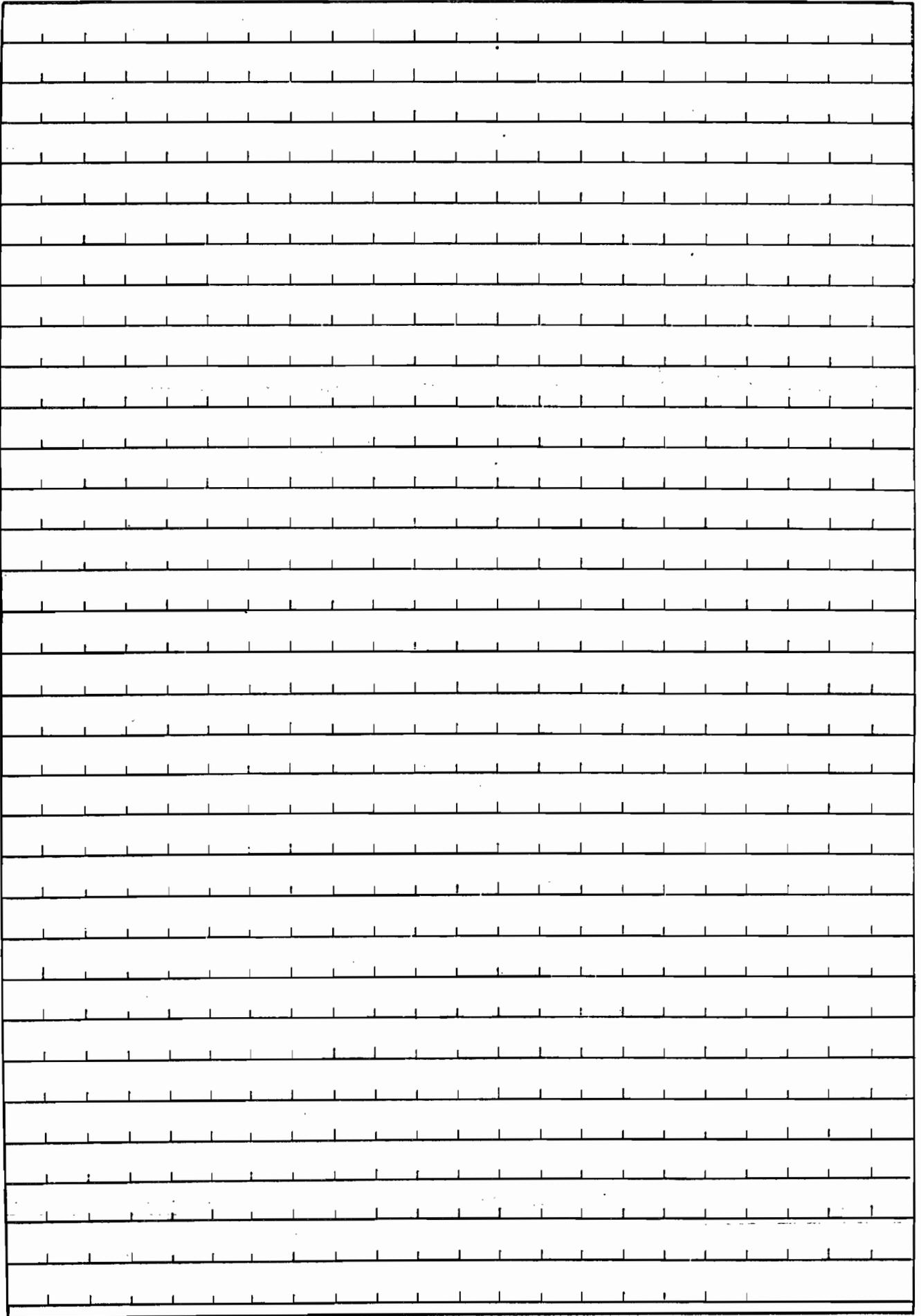
Masques d'écran

annexe 7 menu général.
annexes 8 à 13 menu général pour la saisie des descripteurs : création, modification et suppression.
annexes 14 et 15 interrogation sur le répertoire des mots clés. Recherche alphabétique ou numérique.
annexe 16 répertoire des mots clés classé par ordre alphabétique ou numérique.
annexes 17 à 21 analyse bibliographique : création, modification ou suppression.
annexe 22 interrogation sur le fichier documentation.
annexes 23 - 24 liste sommaire des documents sélectionnés.
annexe 25 liste détaillée des documents sélectionnés et choisis.

Listings

<i>annexe 26</i>	édition du fichier bibliographique.
<i>annexes 27 et 28</i>	répertoire numérique et alphabétique des auteurs.
<i>annexes 29 et 30</i>	répertoire numérique et alphabétique des pays.
<i>annexes 31 et 32</i>	répertoire numérique et alphabétique des organismes.
<i>annexes 33 et 34</i>	répertoire numérique et alphabétique des mots clés matière champ commun.
<i>annexes 35 et 36</i>	répertoire numérique et alphabétique des descripteurs.
<i>annexe 37</i>	liste historique des analyses bibliographiques.
<i>annexes 38 et 39</i>	recopies d'écran suite recherche conversationnelle dans fichier bibliographique.
<i>annexes 40 à 47</i>	éditions consécutives à la recherche conversationnelle dans le fichier des mots clés.
<i>annexes 48 à 54</i>	recopies d'écran suite recherche conversationnelle dans le fichier bibliographique (suite).

CODE	Langues
A	Anglais
B	Bulgare
C	Chinois
D	Allemand
F	Français
G	Grec
H	Hongrois
I	Italien
J	Japonais
M	Arabe
N	Neerlandais
O	Langue d'Extrême-Orient non identifiée
P	Portugais
Q	Turc
R	Roumain
S	Suédois, norvégien
T	Tchékoslovaque
U	Russe
V	Polonais
W	Hébreu
X	Langue non identifiée (en dehors de l'Extrême-Orient et de l'Afrique)
Y	Yougoslave
Z	Langue africano-malgache non identifiée



Orstom hydrologie

- 1 - Saisie des mots clés: codes auteurs, pays, champs communs, descripteurs et organismes. Création, modification ou suppression de mots clés.
- 2 - Recherche alphabétique ou numérique de mots clés à l'écran, avec recopie à la demande.
- 3 - Edition partielle ou complète du contenu du fichier des mots clés, classé par ordre alphabétique ou numérique.
- 4 - Saisie des analyses bibliographiques: introduction à l'écran des fiches bibliographiques. Création, modification ou suppression de documents. Edition facultative des dernières fiches introduites.
- 5 - Recherche dans le fichier bibliographique, à partir d'un ou plusieurs critères. Affichage à l'écran des documents sélectionnés. Recopie à la demande.
- 6 - Edition partielle ou complète du contenu du fichier bibliographique, classé par numéro de fiche analytique.

Introduisez ici le numéro du traitement que vous désirez effectuer: _____

_____ _CTRL G ou OK ? _____

SAISIE DES DESCRIPTEURS

- CREATION (C)
- MODIFICATION (M)
- ANNULATION (A)

VOTRE CHOIX (X OU F(FIN)) ?_

SAISIE DES DESCRIPTEURS

- NOMS D'AUTEURS (A)
 - VILLES-PAYS (P)
 - MOTS CLES MATIERE CHAMP COMMUN (M)
 - DESCRIPTEURS MATIERE (D)
 - ORGANISMES (O)
 - COLLECTIONS (C)
 - EXPRESSIONS EQUIVALENTES (E)
- VOTRE CHOIX (X OU F (FIN)) ? _

ORSTOM-HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

DATE: __/__/--
GRILLE 5

SAISIE DES DESCRIPTEURS
-ANNULATION-

ANCIEN NOUVEAU
CODES

DESCRIPTEURS

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

VALIDATION ?_
POUR VALIDER TAPER O (OUI) OU N (NON) S/F1: RET. DEB. LIGNE F4: GRILLE PRECED.
F1: RETOUR ARRIERE F2: RETOUR CHAMP S/F2: RETOUR 1RE LIGNE

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES

RECHERCHE ALPHABETIQUE (A)
RECHERCHE NUMERIQUE (N)

VOTRE CHOIX ? _

- NOMS D AUTEURS (A)
- VILLES-PAYS (P)
- MOTS CLES MATIERE CHAMP COMMUN (M)
- DESCRIPTEURS MATIERE (D)
- ORGANISMES (O)
- COLLECTIONS (C)

- VOTRE CHOIX ?_

- VOULEZ VOUS OBTENIR LA LISTE DE VOTRE QUESTIONNEMENT (O OU N) ?_

- SI RECHERCHE NUMERIQUE VEUILLEZ INTRODUIRE LE CODE SUR 5 CHIFFRES _____

- SI RECHERCHE ALPHABETIQUE VEUILLEZ INTRODUIRE LE NOM EN ENTIER OU LES
PREMIERES LETTRES DU NOM

F1: RETOUR CHAMP PRECEDENT F2: REINITIALISATION CHAMP SF1: FIN

REPertoire DES MOTS CLES

LISTE ALPHABETIQUE (A)

LISTE NUMERIQUE (N)

VOTRE CHOIX ? _

- NOMS D'AUTEURS (A)

- VILLES-PAYS (P)

- MOTS CLES MATIERE CHAMP COMMUN (M)

- DESCRIpteURS MATIERE (D)

- ORGANISMES (O)

- COLLECTIONS (C)

- VOTRE CHOIX ? _

LISTE COMPLETE (C)

LISTE PARTIELLE (P)

VOTRE CHOIX ? _

SI LISTE PARTIELLE: CODE _____ OU

NOM _____

F1: RETOUR CHAMP PRECEDENT

F2: REINITIALISATION CHAMP

SF1: FIN

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

- CREATION (C)
- MODIFICATION (M)
- SUPPRESSION (S)

VOTRE CHOIX (X OU F(FIN)) ? _

ORSTOM-HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

DATE: __/__/__
GRILLE 2

NO DOCUMENT: _____ NUMERO DE BIBLIOTHEQUE: _____ DEPOT: _____
LANGUE: TRADUCTION _ ORIGINE _ ACCESSIBILITE _ INTERET _ COLLECTION: _____

CODE AUTEUR: _____ O: AUTEUR SUIVANT V: DERNIER AUTEUR ? _

TITRE: R: RETOUR DEBUT V: FIN DU TITRE O: LIGNE SUIVANTE ? _

EDITEUR: R: RETOUR DEBUT N: RET. DEB. LIGNE O: EDITEUR SUIV. V: FIN EDIT. ? _
?

VILLE-PAYS: _____

ANNEE(S): ____ / ____ MOIS ____ ORGANISMES: _____ V: DERNIER ? _

F1: RET. CHAMP PRECED. F2: REINIT. CHAMP F3: RET. DEB. F4: RET. AUTEUR
F5: RET. TITRE F6: RET. EDIT. F7: RET. ORGAN. SF1: FIN VALID(O/N)? _

ORSTOM-HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (MODIFICATION)

DATE: ___/___/___
GRILLE 4

NO DOCUMENT: _____ NUMERO DE BIBLIOTHEQUE: _____ DEPOT: _____
LANGUE: TRADUCTION _ ORIGINE _ ACCESSIBILITE _ INTERET _ COLLECTION: _____

CODES AUTEURS: _____
TITRE: _____

EDITEUR: _____

VILLE, PAYS: _____

ANNEE(S): ___/___ MOIS ___ ORGANISMES: _____

F2: REINIT. CHAMP	F3: RETOUR BIBLIOTHEQUE	F4: RETOUR AUTEUR	VALIDATION (O/N) ? _
F5: RETOUR TITRE	F6: RETOUR EDITEUR	F7: RETOUR ORGANISME	SF1: FIN

ORSTOM-HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

DATE: __/__/__
GRILLE 5(SUITE 4)

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (MODIFICATION)

PAGES: ____/____ TABLEAUX: ____ FIGURES: ____ PHOTOS: ____ CARTES: ____
ANNEXES: ____ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ____
CODES GEOGR. : ____
DESCRIPTEURS: ____

RESUME:

VALIDATION (O/N) ?

F2: REINIT. CHAMP F3: RET. GRILLE PRECED. F4: RETOUR PAGES
F5: RET. CODE GEO. F6: RET. DESCRIPTUR F7: RETOUR RESUME SF1: FIN

ORSTOM-HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

__/__/__

INTERROGATION SUR LE FICHER DOCUMENTATION

- CHOIX DES MOTS CLES :

NOMS D AUTEURS (A) _ VILLES-PAYS (P) _ CHAMPS COMMUNS (M) _
 DESCRIPTEURS (D) _ ORGANISMES (O) _ COLLECTIONS (C) _

- CODES :

AUTEUR _____ VILLE PAYS _____ CHAMP COMMUN _____
 DESCRIPTEUR _____ ORGANISME _____ COLLECTION _____
 RETOUR SUR CODES (O/N) ?_

- NOMS :

A: _____
 P: _____
 M: _____
 D: _____
 O: _____
 C: _____

RETOUR SUR NOMS (O/N) ?_

VOULEZ-VOUS OBTENIR LA LISTE DE VOTRE QUESTIONNEMENT (O/N/F) ?_

F1: RETOUR CHAMP PRECEDENT F2: REINITIALISATION CHAMP SF1: FIN

ORSTOM-HYDROLOGIE

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION
LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

__/__/__

A: _____ P: _____

O: _____ M ET D: _____

A: _____ P: _____

O: _____ M ET D: _____

A: _____ P: _____

O: _____ M ET D: _____

POURSUITE DE L'"AFFICHAGE (O/N/F) ?_

DESIREZ-VOUS UNE ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE DETAILLEE (O/N/F)?_
SI O (OUI) VEUILLEZ INTRODUIRE LES CODES CI-DESSOUS:

ORSTOM-HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

Annexe 26

— / — / —

EDITION DU FICHIER BIBLIOGRAPHIQUE

PREMIER NUMERO: _____

DERNIER NUMERO: _____

REPERTOIRE NUMERIQUE DES NOMS D AUTEURS

CODES	LISTE PARTIELLE
20001	COMBRES (J, C)
20002	STOKER (J, J)
20003	ADAMES (P)
20004	ROSENBROCK (H, H)
20005	ACKERS (P)
20006	NORUM (D, I)
20007	LEYMARIE (P)
20008	CHARLTON (F, G)
20009	ALLEGRE (J)
20010	AMOROCHO (J)
20011	ANDERSON (H, R)
20012	ANDRE (H)
20013	ARCHAMBAULT (J)
20014	ARGHYROPOULOS (P, A)
20015	ARLERY (R)
20016	THAKUR (T, R)
20017	REYNOLDS (S, G)
20018	AUBERT (J). (INSPECTEUR GENERAL DES PONTS & CHAUSSEES)
20019	AUBERT (G). D. R. S. T. O. M.
20020	AUBERT DE LA RUE (E)
20021	AUBREVILLE (A)
20022	AUDRY (P)
20023	AUVRAY (C)
20024	AVENARD (J, M)
20025	BABAU (M, C)
20026	BAILLY (C)
20027	BALAY (R)
20028	BARBERY (J)
20029	BARLOW (P)
20030	BARRIERE (F)
20031	BASS (J)
20032	BASSAC (C)
20033	BATTISTINI (R)
20034	BAUDOIN (P)
20035	BAULNY (H. DE)
20036	BAUDRY (P)
20037	BAZABAS (B)
20038	TOILLIEZ (J)
20039	BEDIOT (G)
20040	BENNETT (I)
20041	ELDIN (M)
20042	BERGERON (L)
20043	BERKALOFF (E)
20044	BERNARD (A)
20045	BERNARD (E, A)
20046	BERNARD (M)
20047	BERNERT (G)
20048	BERNIER (J). E D F
20049	BERRIT (G)
20050	BESLON (M)

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES NOMS D AUTEURS

CODES	LISTE PARTIELLE
20741	ABADIE (J)
22192	ABBOT (M, B)
21759	ABD-EL-AL (I)
22399	ABDALLAH (H)
20763	ABRAHAM (CL)
20755	ABRAMOVICH (K, G)
20005	ACKERS (P)
21863	ACQUAAN (F, A, A)
20745	ADAM (H)
20003	ADAMES (P)
22085	ADDISON (H)
22425	ADELE (G)
21977	ADJILI (M)
20275	ADLE
21793	AFFHOLDER (M)
21653	AFOUDA (A)
21386	AGOSTINO (R, B, D')
21213	AHMED (A, A)
21237	AILLERET (M, P)
22368	AIME (J)
20509	AKELE EZAN (J)
20608	AKIN (J, E)
21433	AKMANOGLU (N, O)
21352	AKSELROD (L, S)
22322	ALBERGEL (J)
20884	ALBERT (R)
21772	ALBINET (M)
22217	ALBU (M)
20648	ALDEGHERI (M)
22309	ALE (G)
20803	ALESSANDRELLO (E)
20682	ALEXANDER (L, T)
21214	ALLAN (W, N)
20009	ALLEGRE (J)
21435	ALTINBILEK (H, D)
22474	AMJAD-MOURAD (A)
20010	AMOROCHO (J)
21798	ANDERSON (E, A)
20011	ANDERSON (H, R)
20785	ANDERSON (T, W)
20012	ANDRE (H)
22152	ANDRE (R)
20757	ANDREAE (H)
22166	ANOKHINE (V, L)
29999	ANONYME
22254	AOKI (S)
21054	APMANN (R, P)
22094	APOLLOV (B, A)
21671	APPERT (N)

REPertoire NUMERIQUE DES PAYS

CODES	LISTE PARTIELLE
30001	MONDE
30002	HEMISPHERE NORD
30003	HEMISPHERE SUD
30004	AFRIQUE
30005	AFRIQUE DU NORD
30006	ALGERIE
30007	NEW SOUTH WALLEES
30008	MAROC
30009	MAURITANIE
30010	EGYPTE (REPUBLIQUE ARABE UNIE)
30012	TUNISIE
30013	AFRIQUE DE L'OUEST
30014	CAMEROUN
30015	COTE-D'IVOIRE
30016	BENIN (REPUBLIQUE POPULAIRE DU) EX DAHOMEY
30017	GAMBIE (ETAT)
30018	GHANA
30019	GUINEE
30021	HAUTE-VOLTA
30023	MALI
30024	NIGER
30025	NIGERIA
30026	SENEGAL
30027	SIERRA-LEONE
30028	TCHAD (ETAT)
30029	TOGO
30030	AFRIQUE CENTRALE
30031	ANGOLA
30032	CENTRAFRIQUE
30033	CONGO-BRAZZAVILLE
30034	ZAIRE (EX CONGO KINSHASA OU EX-BELGE)
30035	GABON
30036	GUINEE EQUATORIALE
30037	AFRIQUE-DU-SUD
30038	REPUBLIQUE SUD - AFRICAINE (LE CAP, NATAL, ORANGE, TRANSVAAL)
30042	SUD - OUEST - AFRICAIN
30043	AFRIQUE ORIENTALE
30044	BURUNDI
30045	KENYA
30046	MALAWI
30047	MOZAMBIGUE
30048	RHODESIE
30049	RWANDA
30050	TANZANIE
30051	UGANDA
30052	ZAMBIE
30053	TERRITOIRE DES AFARS ET DES ISSAS
30054	ETHIOPIE
30056	SOUDAN
30057	ILES-OCEAN-INDIEN

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES PAYS

CODES	LISTE PARTIELLE
30678	AA
30624	ABIDJAN
30746	ADAMAOUA
30606	ADIOPODOUME
30199	ADOUR-GARONNE
30163	AFGHANISTAN
30791	AFOLE
30004	AFRIQUE
30030	AFRIQUE CENTRALE
30013	AFRIQUE DE L'OUEST
30005	AFRIQUE DU NORD
30623	AFRIQUE INTERTROPICALE
30043	AFRIQUE ORIENTALE
30037	AFRIQUE-DU-SUD
30818	AGADES
30200	AGNEBY
30731	AGONKAMEY
30581	AGOUT
30761	AIR
30751	AKAGERA
30711	AKOSOMBO
30125	ALBANIE
30006	ALGERIE
30135	ALLEMAGNE (EST)
30134	ALLEMAGNE (OUEST)
30197	ALLIER
30594	ALPES
30201	ALRANCE
30202	AMAZONE
30639	AMBATOMAINTY (BRE)
30203	AMBODIROKA (B. R. E.)
30077	AMERIQUE CENTRALE
30072	AMERIQUE DU NORD
30098	AMERIQUE LATINE
30434	AMITIORO
30204	ANAMBE
30408	ANATSIRIKA
30205	ANDLAU (BASSIN DE L'ILL)
30206	ANDROVAKELY (BASSIN VERSANT EXPERIMENTAL D')
30031	ANGOLA
30574	ANTANIMORA (REGION D')
30446	ANTARCTIQUE
30092	ANTILLES FRANCAISES
30207	ARAQUIA (BRESIL)
30699	ARCHIPEL DES GAMBIE
30826	ARCHIPEL DU CAP-VERT
30745	ARCTIQUE
30490	ARGEN
30099	ARGENTINE
30677	ARTOIS

REPERTOIRE NUMERIQUE DES ORGANISMES

CODES	LISTE PARTIELLE
50001	I. R. A. T.
50002	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "LOIRE-BRETAGNE"
50003	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "ADOUR-GARONNE"
50004	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "SEINE-NORMANDIE"
50005	M. E. A. N.
50006	S. H. GUINEE
50007	C. C. T. A.
50008	B. C. E. D. M.
50009	B. U. R. G. E. A. P.
50010	U. N. E. S. C. O.
50011	U. S. D. A.
50012	S. P. E. P. E. - B. E. P.
50013	ACADEMIE DES SCIENCES - WASHINGTON
50014	ACADEMIE DES SCIENCES - TCHECOSLOVAQUIE
50015	M. A. S.
50016	A. F. E. D. E. S.
50017	F. A. C. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
50018	AGRICULTURE - TCHAD
50019	A. S. E. C. N. A.
50020	A. S. E. E. R.
50022	B. R. G. M.
50023	C. G. G.
50024	C. G. C.
50025	C. E. A.
50026	C. I. E. H.
50027	C. N. R. S.
50028	C. N. R.
50029	COTEAUX DE GASCOGNE (CIE D'AMENAGEMENT DES ...)
50030	COYNE & BELLIER
50031	C. R. G. -THONON
50032	C. T. F. T. -MADAGASCAR
50033	C. E. A. E. O. O N U
50034	D. G. R. S. T.
50035	G. R. - TOGO
50036	D. A. A. - O. N. U. -
50037	G. R. - FRANCE (COMPREND CERA FER & CTGREF)
50038	G. R. - HAUTE VOLTA
50039	G. R. - MADAGASCAR
50040	G. R. - MAURITANIE
50041	G. R. - NIGER
50042	G. R. - REUNION
50043	G. R. - TCHAD
50044	A. I. E. A.
50045	I. G. N.
50046	I. N. E. A. C. CONGO BELGE
50047	ITALCONSULT
50048	METEO - A. E. F.
50049	METEO - A. O. F.
50050	METEO - GUADELOUPE

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES ORGANISMES

CODES	LISTE PARTIELLE
50016	A. F. E. D. E. S.
50243	A. F. E. E.
50228	A. F. E. I. D.
50120	A. F. N. O. R.
50044	A. I. E. A.
50076	A. I. H. S.
50259	A. S. A. E.
50101	A. S. C. E.
50019	A. S. E. C. N. A.
50020	A. S. E. E. R.
50014	ACADEMIE DES SCIENCES - TCHECOSLOVAQUIE
50013	ACADEMIE DES SCIENCES - WASHINGTON
50123	ACADEMIE DES SCIENCES DE L'URSS
50246	ACADEMIE DES SCIENCES DE POLOGNE
50092	ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES (BELGIQUE)
50003	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "ADOUR-GARONNE"
50181	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "ARTOIS-PICARDIE"
50002	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "LOIRE-BRETAGNE"
50182	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "RHIN-MEUSE"
50073	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "RHONE-MEDITERRANEE-CORSE"
50004	AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "SEINE-NORMANDIE"
50018	AGRICULTURE - TCHAD
50144	AIR FORCE CAMBRIDGE RESEARCH CENTER (U. S. A.)
50248	AMERICAL GEOPHYSICAL UNION -WASHINGTON -
50240	ASSOCIATION FOR GEOSCIENTISTS FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT -CANADA -
50127	ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SCIENCE DU SOL
50251	ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHES HYDRAULIQUES - DELFT -
50235	AUSTRALIAN ACADEMY OF SCIENCE - CAMBERRA -
50212	AUSTRALIAN WATER RESOURCES COUNCIL
50008	B. C. E. D. M.
50111	B. D. P. A.
50206	B. I. R. D.
50258	B. I. R. H.
50022	B. R. G. M.
50009	B. U. R. G. E. A. P.
50104	BAS-RHONE LANGUEDOC (CIE NLE D'AMENAGEMENT DE LA REGION DU)
50225	BUNDESANSTALT FUR GEWASSERKUNDE - KOBLENZ
50156	C. INFORMATIQUE GEOLOG. ECOLE NAT. MINES PARIS (FONTAINEBLEAU)
50007	C. C. T. A.
50025	C. E. A.
50079	C. E. A. O N U
50033	C. E. A. E. O. O N U
50161	C. E. E.
50080	C. E. E. O N U
50114	C. E. P. A. L.
50129	C. E. R. G. A. (MONTPELLIER)
50229	C. E. R. G. H. -MONTPELLIER -
50024	C. G. C.
50023	C. G. G.
50026	C. I. E. H.

REPERTOIRE NUMERIQUE DES MOTS CLES MATIERE

CODES	LISTE PARTIELLE
10001	ANNUAIRE
10002	ANNUEL
10003	ATLAS
10004	BIBLIOGRAPHIE
10005	BILAN DES ETUDES
10006	MESURE IN SITU
10007	COEFFICIENT
10008	COMPTE RENDU NATIONAL
10009	OPTIMISATION
10010	DONNEES REGIONALES
10011	DONNEES MONDIALES
10012	ENSEIGNEMENT
10013	ETUDE REGIONALE
10014	APPAREILLAGE
10015	JOURNALIER
10016	MESURE EN LABORATOIRE
10017	SPECIFICATION
10018	MENSUEL
10019	MESURE
10020	METHODOLOGIE
10021	NORMALISATION
10022	ANALYSE
10023	NOTICE
10024	PERIODE
10025	PROGRAMME
10026	PROJET
10027	PROSPECTION
10028	RAPPORT DE MISSION
10029	RAPPORT DE STAGE
10030	PREVISION
10031	RECUEIL DE DONNEES
10032	CARTE
10033	DESCRIPTION
10034	PERIODICITE
10035	VARIATION
10036	RAPPORT DE CAMPAGNE
10037	THESE
10038	SIMULATION
10039	APPLICATION
10040	THEORIE
10041	DOSSIER DE CONCOURS
10042	ENCYCLOPEDIE
10043	DICTIONNAIRE
10044	BIOGRAPHIE
10045	MANUEL
10046	DEVIS
10047	CATALOGUE
10048	DATATION
10049	RECONSTITUTION DES DONNEES MANGUANTES
10050	EXPERIMENTATION

ORSTOM HYDROLOGIE DOCUMENTATION

DATE: 22/03/85

1

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES MOTS CLES MATIERE

CODES	LISTE PARTIELLE
10058	ABAGUE
10125	ACQUISITION DE DONNEES
10157	ACTUALISATION
10108	ALERTE
10145	AMENAGEMENT
10022	ANALYSE
10152	ANALYSE AUTOMATIQUE
10151	ANALYSE STATISTIQUE
10001	ANNUAIRE
10002	ANNUEL
10014	APPAREILLAGE
10039	APPLICATION
10003	ATLAS
10073	AUTOMATISME
10004	BIBLIOGRAPHIE
10005	BILAN DES ETUDES
10044	BIOGRAPHIE
10138	CAHIER DES CHARGES
10032	CARTE
10150	CARTE ADMINISTRATIVE
10047	CATALOGUE
10111	CLASSIFICATION
10065	CODIFICATION
10007	COEFFICIENT
10133	COEFFICIENT DE CORRELATION
10091	COLLECTE DES DONNEES
10160	COMPARAISON D'EFFICACITE
10094	COMPTE RENDU
10008	COMPTE RENDU NATIONAL
10093	CONGRES
10135	CONTROLE D EFFICACITE
10132	CORRELATION
10087	CRITIQUE DES DONNEES
10048	DATATION
10076	DEFINITIONS
10101	DESASTRE
10033	DESCRIPTION
10096	DETECTEUR
10128	DETERMINATION - ESTIMATION - CALCUL
10046	DEVIS
10043	DICTIONNAIRE
10078	DOCUMENTATION
10110	DONNEES
10011	DONNEES MONDIALES
10010	DONNEES REGIONALES
10131	DOSSIER D AVANT PROJET
10041	DOSSIER DE CONCOURS
10136	DUREE
10042	ENCYCLOPEDIE
10059	ENQUETE

REPERTOIRE NUMERIQUE DES DESCRIPTEURS

CODES	LISTE PARTIELLE
40001	AGRONOMIE
40002	ASSOLEMENT
40003	FERTILISATION
40004	PROCEDE CULTURAL
40005	PROTECTION DES CULTURES
40006	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE
40007	REPERCUSSION DES AMENAGEMENTS SUR LE REGIME HYDRAULIQUE
40008	TRAVAUX DE GENIE CIVIL
40009	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE A BUTS MULTIPLES
40010	AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES DIVERS
40011	AMENAGEMENT TOURISTIQUE
40012	DERIVATION DES COURS D'EAU
40013	D R S DEFENSE ET RESTAURATION DES SOLS
40014	AMENAGEMENT DES VERSANTS
40015	BARRAGE DE SEDIMENTATION
40016	DESSALEMENT DE L'EAU
40017	EXPLOITATION D'EAU SOUTERRAINE
40018	BARRAGE SOUTERRAIN
40019	COLMATAGE ET ENSABLEMENT DES PUITES ET FORAGES
40020	FORAGE
40021	PUITS
40022	SONDAGE
40023	LUTTE CONTRE LA SEDIMENTATION
40024	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE
40025	DRAINAGE
40026	ASSECHEMENT DE MARAIS
40027	RESEAU DE DRAINAGE
40028	MATERIEL DE DRAINAGE
40029	RELATION VEGETATION - RUISSELLEMENT
40030	IRRIGATION
40031	CASIER EXPERIMENTAL
40032	DESSALEMENT DES SOLS
40033	GESTION D'UN PERIMETRE
40034	MATERIEL D'IRRIGATION
40035	RADIOACTIVITE NATURELLE
40036	ABSORPTION RADICULAIRE
40037	AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE
40038	AMENAGEMENT URBAIN ET INDUSTRIEL
40039	ADDUCTION
40040	ASSAINISSEMENT
40041	EPURATION DES EAUX
40042	TRAITEMENT DES EAUX
40043	BARRAGE ET RESERVOIR
40044	BARRAGE EN BETON
40045	BARRAGE EN ENROCHEMENTS
40046	BARRAGE EN TERRE
40047	ETANCHEIFICATION DE RESERVOIR
40048	EVACUATEUR DE CRUE
40049	INVENTAIRE DE SITES DE BARRAGE
40050	DEFENSE CONTRE LES EAUX

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES DESCRIPTEURS

CODES	LISTE PARTIELLE
40929	A P L
41260	ABAGUES DE STALLMAN
40675	ABATTEMENT DE LA PLUIE
40036	ABSORPTION RADICULAIRE
40483	ACIDITE
40927	ACTINOMETRIE
41068	ACTION DE L HOMME
41253	ACTION DE LA POLLUTION SUR LA FAUNE ET LA FLORE AQUATIQUE
40099	ACTION MULTIDISCIPLINAIRE
41063	ACTIVITE SOLAIRE
40039	ADDUCTION
41173	ADEQUATION
40608	ADVECTION
40987	AEROLOGIE
42121	AFFLUENTS
40204	AGE DES METAUX
40484	AGRESSIVITE
40885	AGRICULTURE
40592	AGRO-CLIMATOLOGIE
40001	AGRONOMIE
40699	ALBEDO
40694	ALBEDOMETRE
40475	ALCALIMETRIE
40898	ALGOL
40970	ALGUES
40342	ALIMENTATION DES NAPPES
41301	ALIZE
40157	ALLUVIONNEMENT
40184	ALLUVIONS
40959	ALTERATION DES ROCHES
40960	ALTERNANCE DES SAISONS
40067	AMELIORATION DE LA NAVIGABILITE
40345	AMELIORATION ET CONSERVATION DES RESSOURCES EN EAU
40014	AMENAGEMENT DES VERSANTS
40006	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE
40009	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE A BUTS MULTIPLES
40024	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE
40037	AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE
40073	AMENAGEMENT INTEGRE DE BASSIN
40011	AMENAGEMENT TOURISTIQUE
40038	AMENAGEMENT URBAIN ET INDUSTRIEL
42134	AMENAGEMENTS ANTI-EROSIFS
40010	AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES DIVERS
42118	AMORTISSEMENT DES CRUES
41132	AMPLIFICATEUR ELECTRONIQUE
40388	ANALYSE BACTERIOLOGIQUE DES EAUX
40389	ANALYSE BIOLOGIQUE DES EAUX
40476	ANALYSE CHIMIQUE DE L'EAU
40789	ANALYSE CHIMIQUE DES SOLS
40287	ANALYSE DE VARIANCE

LISTE HISTORIQUE DES ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES
- CLASSEMENT PAR NUMERO DE DOCUMENT

1095-10235-H

MARGAT (J)
GUIDE BIBLIOGRAPHIQUE D'HYDROGEOLOGIE. OUVRAGES ET ARTICLES EN LANGUE FRANCAISE.
B.R.O.M. PARIS 1964
FRANCAIS AF IR 113P
BIBLIOGRAPHIE EAU SOUTERRAINE

1096-10237-H

ABRAHAM (CL) THOMAS (A)
MICROECONOMIE. DECISIONS OPTIMALES DANS L'ENTREPRISE ET DANS LA NATION.
DUNOD PARIS 1966
FRANCAIS AM IF 460P 41R
MANUEL GESTION ECONOMIE

1097-10236-H

LE ROY LADURIE (E)
HISTOIRE DU CLIMAT DEPUIS L'AN MIL.
FLAMMARION PARIS 1967
FRANCAIS AF IF 376P 31F
MONDE
DONNEES MONDIALES ENQUETE CLIMATOLOGIE FLUCTUATIONS CLIMATIQUES PALEOCLIM LOGIE

1098-10241-H

TRICART (J)
L'EPIDERME DE LA TERRE - ESKUISSE D'UNE GEOMORPHOLOGIE APPLIQUEE.
MASSON ET CIE. PARIS 1962
FRANCAIS AF IF 167P 35F
APPLICATION MANUEL GEOMORPHOLOGIE

1099-10173-H

ANONYME
METHODES D'ETUDES ET DE RECHERCHES DES NAPPES AQUIFERES.
B.R.O.M. PARIS 1962
FRANCAIS AF IM 156P 15T 68F 5C 80R
MANUEL METHODOLOGIE EAU SOUTERRAINE PROSPECTION HYDROGEOLOGIQUE

1100-10240-H

ANONYME
DICTIONNAIRE ANGLAIS-FRANCAIS, FRANCAIS-ANGLAIS.
GARNIER PARIS 1964
FRANCAIS AI II
DICTIONNAIRE

1101-10252-H

JOHNSTONE (D) CROSS (W,P)
ELEMENT OF APPLIED HYDROLOGY.
RONALD PRESS COMPANY. NEW-YORK 1949
ANGLAIS AM IF 275P

ORSTOM HYDROLOGIE

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

6-60006-1	FRA	220			
20403					
PRATIQUE DES MESURES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS EN CLIMATOLOGIE ET HYDRO-					
RIBER					
					1961
		100121004540266			
7 60007 1	FRA	143	56		
20403					
INTERPRETATION ET UTILISATION DES DONNEES HYDROLOGIQUES.					
RIBER					
					1966
		100121004540266			
429 10010 1	FRA23	430	204	2	
20403					
HYDROLOGIE DE SURFACE.					
GAUTHIER-VILLARS					
					1963
		1004540266			
631 40018 1	FRA23	66	85	9	
20403					
ESSAI DE DEFINITION D'UN HYDROGRAMME STANDARD IN C.R. DU COLLOQUE INTERNATIONAL					
COLORADO STATE UNIVERSITY					
					1967
50074		40503405104051340572			
632 46004 1	FRA33	21	38	2	
20403					
SUR LA THEORIE DE L'ECOULEMENT DE SURFACE IN C.R. DU CONGRES DE PRAGUE SUR L'ERC					
I. C. I. D.					
					1970
		4050340519			6
644 10143 1	FRA33	585	595	4	
20403					
LES EQUATIONS GENERALES DE L'ECOULEMENT IN ''MELANGES PARDE''.					
OPHRIS					
					1968
		1004040503			
648 71077 1	FRA33	28	15		
20403					
PRESENTATION D'UN MODELE MATHEMATIQUE HYDROPLUVIOMETRIQUE. CONFERENCE INTERNATIO					
ORSTOM - HYDROLOGIE					
					1969
50075		4050340519405174057240859			
654 20001 1	FRA33	21	35		
20403					
POINT DE VUE MATRICIEL SUR UN OPERATEUR LINEAIRE DE TRANSFORMATIONS PLUIES DEBIT					
ORSTOM HYDROLOGIE					
					1965
50075		1004040859			2
655 20001 1	FRA22	27	44	24	
20403					
RECHERCHE D'UN HYDROGRAMME STANDARD IN ''CAHIERS ORSTOM, SERIE HYDROLOGIE, VOL. IV					
ORSTOM HYDROLOGIE					
					1967
50075		40503405104051340572			
656 20001 1	FRA33	45	77	3	3
2040320507					

ORSTOM HYDROLOGIE

22/ 3/85
2

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

MODELE MATHEMATIQUE POUR UNE CRUE DE FONTE DE NEIGE IN ''CAHIERS ORSTOM, SERIE H
 ORSTOM HYDROLOGIE 1967
 50075 40503405724063540859

657 44004 1 FRA12 10 5 6
 2050820403
 LES MODELES MATRICIELS DANS L'ELABORATION DES CRUES IN ''C.R. XEMES JOURNEES DE
 ORSTOM HYDROLOGIE 1968 7
 50075 40503405724085940299

806 44004 1 FRA12 7 1
 2040320405
 CONTRIBUTION A LA METHODOLOGIE DE PREDETERMINATION DES CRUES DE FREQUENCES RARES
 ORSTOM HYDROLOGIE
 50075 40277402884050340514

958 71170 1 FRA23 20 10 30
 20403
 LES DIVERS TYPES DE MODELES DETERMINISTES AUSSI DANS -LA HOUILLE BLANCHE, NO. 2,
 ORSTOM - HYDROLOGIE 1970 11
 50075 10075405034030240572

959 70995 1 FRA11 10
 20403
 LE PROCESSUS DE RAISONNEMENT CHEZ L'HYDROLOGUE -CONFERENCE PRESENTEE LE 3 MAI 19
 ORSTOM - HYDROLOGIE 1967
 50075 100201007540266

960 44005 1 FRA12 7
 20403
 COLLECTE, STOCKAGE ET TRAITEMENT SYSTEMATIQUE DES INFORMATIONS EN HYDROLOGIE DE
 ORSTOM - HYDROLOGIE 1970
 50075 400574039240662

1193 71248 1 FRA 12 6
 2040520403 3000830456
 CRUE D'ETUDE DU DEVERSOIR DU BARRAGE DU ZIZ -MAROC-. RAPPORT SUR LA VALEUR ADOPT
 ORSTOM HYDROLOGIE - E. D. F. DAFECO 1971 10
 5007550082 10013400064029340074402954027240661

1204 71263 1 FRA13 21
 20403
 PROBLEMES METHODOLOGIQUES RELATIFS A LA CONNAISSANCE DES CRUES -COMMUNICATION AU
 ORSTOM HYDROLOGIE 1971
 50075 10020400744029540517

1391 60692 1 FRA22 26 1 4
 2040320048
 DETERMINATION DES CRUES DE PROJET. XIe CONGRES INTERNATIONAL DES GRANDS BARRAGES
 E. D. F. DIRECTION DES ETUDES ET RECHERCHES. 1972
 50081 4028640288402894029540930

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE ALPHABETIQUE

21809 ROCHE (G)
21239 ROCHE (H. DE LA)
20403 ROCHE (M)
20404 ROCHE (M.A)
21414 ROCHE (P)
20743 ROCHEFORT (M)
20885 ROCHETTE (C)
22479 ROCHON (J)
20176 RODDA (J.C)
20752 RODIER (J). (DOCTEUR EN PHARMACIE)

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE ALPHABETIQUE

30030 AFRIQUE CENTRALE
30013 AFRIQUE DE L'OUEST
30005 AFRIQUE DU NORD
30623 AFRIQUE INTERTROPICALE
30043 AFRIQUE ORIENTALE
30037 AFRIQUE-DU-SUD
30818 AGADES
30200 AGNEBY
30731 AGONKAMEY
30581 AGOUT

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE ALPHABETIQUE

40272 HYDROLOGIE DES ZONES ARIDES
40369 HYDROLOGIE KARSTIQUE
41284 HYDROLOGIE OPERATIONNELLE
40392 HYDROMETRIE
42141 HYDROPEDOLOGIE
41055 HYDROSPELEOLOGIE
40657 HYETOGRAMME
40628 HYGROMETRE
40131 HYPSONETRIE
42160 IMPLANTATION DE B. R. E.

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE ALPHABETIQUE

50237 O. R. S. T. O. M. - BIOCLIMATOLOGIE -
50078 O. R. S. T. O. M. - BIOLOGIE ET AMELIORATION DES PLANTES UTILES
50139 O. R. S. T. O. M. - BOTANIQUE -
50088 O. R. S. T. O. M. - GEOGRAPHIE -
50106 O. R. S. T. O. M. - GEOPHYSIQUE -
50075 O. R. S. T. O. M. - HYDROLOGIE -
50087 O. R. S. T. O. M. - OCEANOGRAPHIE - HYDROBIOLOGIE
50077 O. R. S. T. O. M. - PEDOLOGIE
50086 O. R. S. T. O. M. - SOCIOLOGIE ET ETHNOLOGIE
50160 O. U. A.

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE NUMERIQUE

20250 KUROIWA (D)
20251 INIAL (J, L)
20252 IONIDES (M, G)
20253 SAUCEROTTE (H)
20254 WAKAHAMA (G)
20255 JACQUET (J)
20256 JADIN (P)
20257 JAMME (G)
20258 JEZIC (B)
20259 JOHNSTON (R, H)

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE NUMERIQUE

30300 NAHR - JOUEIT (LIBAN)
30301 NIANDAN
30302 NIARI
30303 KOUILOU - NIARI
30304 MEU
30305 NIGER (FLEUVE & BASSIN)
30306 NIL
30307 NIL BLEU
30308 NIGON (B. R. E.)
30309 NYONG

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE NUMERIQUE

40400 LIMNIGRAPHE
40401 LIMNIGRAPHE A BANDE MAGNETIQUE
40402 LIMNIGRAPHE A BANDE PERFOREE
40403 LIMNIGRAPHE A FLOTTEUR
40404 LIMNIGRAPHE A PRISE DE PRESSION
40405 SERVO-MANOMETRE
40406 TELELIMNIGRAPHE
40407 EQUIPEMENT POUR LE CALCUL LIMNIMETRIGUE AUTOMATIQUE
40408 INDICE D APTITUDE AU RUISSELLEMENT
40409 TRANSCODEUR

INTERROGATION SUR LE REPERTOIRE DES MOTS CLES
RECHERCHE NUMERIQUE

50200 WATER RESEARCH ASSOCIATION (THE) (MEDMENHAM, ENGLAND)
50201 U. S. ARMY CORPS OF ENGINEERS
50202 INSTITUT ROYAL METEOROLOGIQUE DE BELGIQUE
50204 CENTRE DE RECHERCHES DE PONT A MOUSSON
50205 MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - COTE D'IVOIRE
50206 B. I. R. D.
50208 S. R. A. E. - ALSACE
50209 INSTITUT DE MECANIQUE (GRENOBLE)
50210 S. E. D. E. S.
50211 ECOLE SUPERIEURE DES GEOMETRES ET TOPOGRAPHES (PARIS)

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE DETAILLEE DES DOCUMENTS SELECTIONNES CHOISIS

958 71170 1

ROCHE (M)

LES DIVERS TYPES DE MODELES DETERMINISTES AUSSI DANS -LA HOUILLE BLANCHE, NO. 2,
1971, PP. 111-129. CAHIERS HYDROLOGIE, VOL. VII, NO. 4, 1970.

ORSTOM - HYDROLOGIE
PARIS

FRANCAIS 23 20P OP OT 10F OPH OC OA 30R
GENERALITES _ A RELATION PRECIP MODELE DETERMIN MODELE MATHEMAT

ESSAI DE CLASSIFICATION DES MODELES DETERMINISTES SUIVANT LEURS CARACTERISTIQUES
. MODELES "A RESERVOIRS" ET MODELES "DE RUISSELLEMENT", MODELES MATRICIELS E
T MODELES GLOBAUX. DESCRIPTION DE QUELQUES MODELES

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE DETAILLEE DES DOCUMENTS SELECTIONNES CHOISIS

20 60020 1
 ROCHE (M.A)
 L'EAU DANS LA HAUTE SAOURA. SAHARA NORD OCCIDENTAL.
 THESE PRESENTEE A LA FACULTE DES SCIENCES DE PARIS - JUIN 1968.

UNIVERSITE
 PARIS

FRANCAIS 11 295P OP OT 66F 20PH OC OA179R
 ETUDE REGIONALE THESE GEOLOGIE EAUX DE SURFACE
 EAU SOUTERRAINE

SAHARA ALGERIE
 INTRODUCTION A LA GEOGRAPHIE ET A LA GEOLOGIE DE LA HAUTE SAOURA. HYDROLOGIE
 DE SURFACE DE L'OUED SAOURA. HYDROGEOLOGIE DE LA
 HAUTE SAOURA. ALIMENTATION ET CAUSES DES DIF
 FERENCES DE DEBIT DES NAPPES D'EAUX SOUTERRAINES DE LA HAUTE SAOURA.
 EXPLOITATION DES RESSOURCES EN EAUX.

273 60279 1
 ANONYME
 RESSOURCES HYDRAULIQUES DES REGIONS SAHARIENNES.

OO 16P OP OT OF OPH OC OA OR
 DONNEES REGIONA EAU SOUTERRAINE PHYSICOCHIMIE D RESSOURCES EN E

SAHARA

422 10002 1
 DUBIEF (J)
 LE CLIMAT DU SAHARA - TOME I. TOME II.

INSTITUT DE RECHERCHES SAHARIENNES.
 ALGER

FRANCAIS 11 312P OP12IT19OF 5PH109C OA OR
 MONOGRAPHIE CLIMATOLOGIE

SAHARA

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

723 71068 1	FRA23	22	3	2		
20436						
METHODE THERMODYNAMIQUE DE MESURE DE L'HUMIDITE DES SOLS.						
ORSTOM HYDROLOGIE						
50075					1969	9
	10014100201004010050403174032240328					
724 71049 1	FRA23					
20436						
LOIS DE LA PROGRESSION D'UNE PERTURBATION THERMIQUE EN MILIEU ISOTROPE.						
ORSTOM HYDROLOGIE						
50075					1969	7
	100404028440328					
725 71121 1	FRA33	19				
20436						
THEORIE DE LA PROGRESSION D'UNE PERTURBATION THERMIQUE EN MILIEU ISOTROPE ET HOM						
ORSTOM HYDROLOGIE						
50075					1970	4
	100404028440328					
867 71208 1	FRA	8				
20436				30033		
ETUDE STATISTIQUE DES PLUIES A LOUDIMA.						
ORSTOM HYDROLOGIE - C. T. F. T. -LOUDIMA-CONGO-						
5007550105					1971	
	100104064640647					
869 71206 1	FRA	11		6		
2043620591				3003330303		
LE KOUILOU A SOUNDA, YOBA, KAKAMOEKA. NOTE STATISTIQUE PROVISOIRE.						
ORSTOM HYDROLOGIE						
50075					1971	
	40382					
1032 71249 1	FRA32	13		5		
2043620106						
NOTE TECHNIQUE SUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN APPAREILLAGE DE MESURE						
ORSTOM HYDROLOGIE						
50075					1971	10
	1002010039100144031740322					

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE DETAILLEE DES DOCUMENTS SELECTIONNES CHOISIS

723 71068 1
POUYAUD (B)
METHODE THERMODYNAMIQUE DE MESURE DE L'HUMIDITE DES SOLS.

ORSTOM HYDROLOGIE
BRAZZAVILLE

	FRANCAIS	23	22P	OP	OT	3F	2PH	OC	OA	OR
APPAREILLAGE			METHODOLOGIE				THEORIE			EXPERIMENTATION
HUMIDITE DU SOL			MESURE THERMIGU				ECHANGES THERMO			

724 71049 1
POUYAUD (B)
LOIS DE LA PROGRESSION D'UNE PERTURBATION THERMIQUE EN MILIEU ISOTROPE.

ORSTOM HYDROLOGIE
BRAZZAVILLE

	FRANCAIS	23	OP	OP	OT	OF	OPH	OC	OA	OR
THEORIE			PHYSIQUE DU SOL				ECHANGES THERMO			

725 71121 1
POUYAUD (B)
THEORIE DE LA PROGRESSION D'UNE PERTURBATION THERMIQUE EN MILIEU ISOTROPE ET HOMOGENE.

ORSTOM HYDROLOGIE
BRAZZAVILLE

	FRANCAIS	33	19P	OP	OT	OF	OPH	OC	OA	OR
THEORIE			PHYSIQUE DU SOL				ECHANGES THERMO			

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

43 60043 1	FRA11				
20072				3001530016300353002130026	
ETUDE DE L'INFLUENCE DES CARACTERISTIQUES TECHNOLOGIQUES DES PUITES ET FORAGES					
BCEOM 50008 19641965					
4001740019					
44 60044 1	FRA11	12		5	
20072					
PROBLEMES PRATIQUES ET D'ORGANISATION EN MATIERE DE CONSTRUCTION DE PUITES					
C. I. E. H. 50026 1961					
4001740021					
45 60045 1	FRA11		7		
20072					
CONSTRUCTION DES PUITES DE GRAND DIAMETRE A L'AIDE D'ENGINS MECANIQUES EN COMPA-					
C. I. E. H. 50026. 1961					
4001740021					
46 60046 1	FRA11		7		
20072					
QUELQUES CONSIDERATIONS PRATIQUES INTERVENANT DANS LE CHOIX DES GROUPES DE					
C. I. E. H. 50026 1961					
4001740060					
47 60047 1	FRA11	27		3	4
20072					
AMELIORATION PAR ACIDIFICATION D'UN CAPTAGE D'EAU DANS UNE FORMATION CALCAIRE.					
C. I. E. H. 50026 1962					
40017400204036940369					
49 60049 1	FRA11	52			1
20072					
TECHNIQUES DE DEVELOPPEMENT DES PUITES.					
C. I. E. H. 50026 1964					
400174002140020					
51 60051 1	FRA11	8		5	
20149					
CALCUL PRATIQUE D'UNE INSTALLATION D'ECREMAGE D'UNE NAPPE D'EAU DOUCE FLOTTANT					
C. I. E. H. 50026 1966					
10058400174034140353					
185 60192 1	FRA11	81		23	
20381206622218222183				30024	
RECHERCHES ET EXPLOITATION D'EAUX SOUTERRAINES DANS LA REPUBLIQUE DU NIGER					
B. R. G. M. 50022 1964					
10013400174002040022403414036240561					
617 60458 1	FRA12	21		8	
20491					
HYDROLOGIE. COURS D'HYDROLOGIE DE TUNIS UNESCO.					
BIRH 1967					
5007750258 1001210074100754047310076400174016440341					

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

20 60020 1	FRA11	295	66 20	179	
20404		3007130006			
L'EAU DANS LA HAUTE SAOURA. SAHARA NORD OCCIDENTAL.					
UNIVERSITE					
1001310037401644026640341					
273 60279 1		16			
29999		30071			
RESSOURCES HYDRAULIQUES DES REGIONS SAHARIENNES.					
10010403414047340361					
422 10002 1	FRA11	312	121190	5109	
20156		30071			
LE CLIMAT DU SAHARA - TOME I. TOME II.					
INSTITUT DE RECHERCHES SAHARIENNES.					
1006240602					
527 10120 1	ALL11				
20656		3000430071			
WESTERMANN'S LEXIKON DER GEOGRAPHIE. SAHARA.					
WESTERMANN VERLAG					
10010401394034240140					
2217 10495 1	FRA13	457	35 41	3	
20156		3000430071			
ESSAI SUR L'HYDROLOGIE SUPERFICIELLE AU SAHARA.					
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE S. E. S.					
50134		4026641110402864064640607			1953
2316 10316 1	ALL22	113			
21642		30071			
DER WARMEHAUSHALT IN DER ZEUTRALEN SAHARA.					
INSTITUT FOR METEOROLOGIC UND KLIMATOLOGIC DER TECHNISCHEN UNIVERSI1974					
100134074540750					

RECHERCHE DANS LE FICHER DOCUMENTATION

LISTE SOMMAIRE DES DOCUMENTS SELECTIONNES

242 60248 1	ANG11	18	1	
29999		3002530305		
NOTE ON THE ECONOMICS OF MULTI PURPOSE DAMS ON THE RIVER NIGER SYSTEM.				
C. C. T. A. 50007.				
4000940066400724010440563				
554 10128 1	ANG11			
29999		30014300253021230305		
NIGER AND BENUE INVESTIGATIONS INTERIM REPORT, JUNE 1956.				
NEDECO				
10013400664006740121401304039240538				
				1956
555 10129 1	ANG11			
29999		30014300253021230305		
NIGER AND BENUE INVESTIGATIONS. INTERIM REPORT, JULY 1957.				
NEDECO 50057				
4006640121401304006710013403924053840602				
40938				
556 10130 1	ANG2310000			
29999		30014300253030530212		
RIVER STUDIES AND RECOMMENDATIONS ON IMPROVEMENT OF NIGER AND BENUE.				
NEDECO				
10013400104006640067				
				1959
2441 61077 1	FRA12	163	33 10	15
21726		3002430305		
ETUDE DES POSSIBILITES, POUR LA REPUBLIQUE DU NIGER, D'AMENAGER LE FLEUVE NIGER				
ECOLE SUPERIEURE DES GEOMETRES ET TOPOGRAPHES.				
50211				
4006640072400671001310037				
				1967